Banque européenne d'investissement

La banque de l'UE

2015

Rapport annuel

sur les activités de la BEI en Afrique, dans les Caraïbes et le Pacifique ainsi que dans les pays et territoires d'outre-mer

Sommaire

4 Avant-propos de Pim van Ballekom et Ambroise Fayolle, vice-présidents de la BEI

6 L'année 2015 en chiffres

8 Situation économique et climat de l'investissement en Afrique subsaharienne, dans les Caraïbes et dans le Pacifique

12 Activités en 2015 dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et dans les pays et territoires d'outre-mer (PTOM)

16 Priorités de la BEI : une action évolutive

20 Les objectifs de développement durable

22 Les financements de la BEI : à chaque opération son instrument

- 23 Gros plan sur l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact

24 Coup de projecteur sur les opérations de 2015

- 25 Attirer les investissements vers ceux qui en ont le plus besoin
- 28 Les réseaux de transport – rapprocher les peuples et les entreprises
- 29 Infrastructures énergétiques – stimuler l'approvisionnement, la résilience et l'efficacité
- 31 Infrastructures de TIC – améliorer les services privés et publics
- 32 L'accès à l'eau propre – un problème toujours d'actualité

34 Les atouts opérationnels de la BEI

38 Cadre de mesure des résultats

40 Partenariats pour le développement

- 44 « Des priorités et des objectifs communs » – comment la BEI et l'ONUDI peuvent coopérer

46 Résultats du portefeuille de la FI (comme fonds renouvelable)

48 Organisation et personnel

51 Les années à venir

52 Annexes

Rapport annuel 2015 sur les activités de la BEI en Afrique, dans les Caraïbes et le Pacifique ainsi que dans les pays et territoires d'outre-mer

Les opérations de la BEI en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique (ACP) et celles dans les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) sont réalisées en vertu de l'accord de partenariat ACP-CE (l'« accord de Cotonou » couvrant la période 2000-2020) et de la décision d'association outre-mer, lesquels constituent le cadre juridique régissant les relations entre l'UE et ces régions. Les financements au titre de ces accords sont octroyés sur les ressources du Fonds européen de développement (FED) – qui proviennent des budgets des États membres de l'UE – et sur les ressources propres de la BEI, que celle-ci emprunte sur les marchés internationaux des capitaux.

La BEI est chargée de gérer la Facilité d'investissement (FI), un mécanisme renouvelable qui répond aux besoins de financement de projets d'investissement réalisés dans ces régions et qui regroupe une large gamme d'instruments financiers souples avec prise en charge du risque. Pour accompagner la préparation et la mise en œuvre des projets qu'elle finance, la BEI est également en mesure de proposer des aides non remboursables sous la forme de bonifications d'intérêts et d'assistance technique à ses emprunteurs ainsi qu'aux bénéficiaires finals.

Dans le cadre de l'accord de Cotonou[1], les principaux objectifs de la coopération ACP-UE sont la réduction de la pauvreté, le développement durable et l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale[2].

L'accord stipule par ailleurs que « les stratégies de coopération ACP-UE [...] visent à réaliser une croissance économique rapide, soutenue et créatrice d'emplois, développer le secteur privé, augmenter l'emploi, améliorer l'accès aux ressources productives et aux activités économiques et promouvoir la coopération et l'intégration régionale[3] ». Conformément au Consensus européen pour le développement et aux objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations unies, la BEI intervient dans les pays ACP pour appuyer des projets porteurs d'avantages sociaux, économiques et environnementaux durables, tout en rendant rigoureusement compte de l'utilisation des ressources publiques.

[1] Signé en 2000 et révisé en 2005 et 2010.
[2] Article 19, paragraphe 1.
[3] Article 20, paragraphe 1.

Avant-propos
de Pim van Ballekom et Ambroise Fayolle, vice-présidents de la BEI

Une fois de plus, avec ses pays partenaires et ses contreparties, la Banque européenne d'investissement peut dresser, avec un certain degré de fierté et de satisfaction, le bilan d'une année civile riche en opérations dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ainsi que dans les pays et territoires d'outre-mer.

Nous souhaitons féliciter les équipes qui ont contribué à la réalisation de l'objectif global de la Banque en 2015. Cet objectif ne constitue qu'un indicateur parmi d'autres des incidences de l'action de la BEI sur le terrain et ne représente qu'un aspect parmi d'autres des défis évolutifs auxquels la Banque européenne d'investissement est confrontée dans les efforts qu'elle déploie quotidiennement pour permettre la mise en œuvre de projets solides. Toutefois, ces projets témoignent de la valeur ajoutée que la BEI apporte dans cette région.

En 2015, la Banque a dû relever les défis de la transition, interne et externe, engendrés par sa décision de se rapprocher de ses clients et a restructuré ses opérations afin de renforcer les échanges transfrontaliers de compétences techniques et financières. Au cours de cette année, la Banque a pu se réjouir des efforts concertés, et couronnés de succès, déployés pour lutter contre l'épidémie d'Ebola et a véritablement lancé de nouvelles discussions relatives à la crise migratoire. C'est également au cours de cette année que la BEI s'est engagée à accroître ses investissements à l'appui de l'action pour le climat à l'extérieur de l'UE. Nous pouvons donc affirmer que 2015 aura d'énormes incidences sur le rôle que jouera la Banque à l'avenir. En 2015, la BEI a également investi 1,1 milliard d'EUR dans 34 projets solides distincts, disséminés en Afrique subsaharienne, dans les Caraïbes et le Pacifique, dans les pays et territoires d'outre-mer et en République d'Afrique du Sud.

En sa qualité de bras financier de l'UE, la Banque mène, dans ces régions, des opérations qui s'inscrivent dans le droit fil du Programme de l'UE pour le changement, pour lequel le développement du secteur privé constitue une priorité absolue pour les économies émergentes. En investissant dans des environnements susceptibles de favoriser l'essor de ces pays, la Banque aide ses partenaires de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure à mettre en œuvre leurs stratégies. Après tout, les opérations de la BEI dépendent également d'environnements favorables, d'une gouvernance efficace et d'une conjoncture propice aux investissements. Pour faire la différence avec les ressources dont elle dispose, la Banque se doit d'être sélective et elle soutient ses pays partenaires lorsqu'ils poursuivent des politiques favorisant une croissance saine et durable.

Sur un plan plus général, la BEI peut y contribuer de deux manières essentielles : en favorisant le développement du secteur privé et en contribuant au déploiement d'infrastructures vitales. Mais cela ne détourne pas la Banque de la priorité qu'elle accorde à l'action en faveur du climat. La BEI tient compte des aspects climatiques dans toutes ses opérations et, dans les pays ACP et les PTOM, elle collabore avec des pays qui sont parmi les plus vulnérables au monde. Les changements climatiques constituent le grand défi mondial de notre époque. Nous y reviendrons.

En vertu de l'accord de Cotonou, la BEI est chargée de gérer la Facilité d'investissement ACP-PTOM, le fonds

renouvelable essentiellement axé sur le développement des secteurs privé et financier dans ces régions. Cette gestion revêt plusieurs aspects. L'un des symptômes du malaise financier qui sévit au niveau mondial et qui entrave la croissance et la création d'emplois est l'écart entre l'offre et la demande de financements que l'on observe entre les banques et les petites entreprises. La BEI entend combler cet écart en accordant à des banques et d'autres institutions financières des lignes de crédit destinées à soutenir les ambitions de microentreprises et des petites et moyennes entreprises sur le terrain. Dans le même temps, la Banque soutient d'autres moteurs de l'emploi, comme les entreprises comparativement plus grandes, les entreprises de services du secteur privé et les entreprises européennes qui cherchent à étendre leurs activités à des régions hors UE. La Facilité d'investissement continue à asseoir son succès en tant qu'instrument durable et mobilisateur appuyant le développement du secteur privé, une réussite dont nous sommes fiers et qui a été confirmée récemment par la Cour des comptes européenne.

L'enveloppe destinée à l'investissement d'impact permet non seulement à la Banque d'aller encore plus loin et de contribuer au financement de projets plus risqués, mais porteurs d'une incidence positive plus forte sur le développement. Cet instrument permet à la Banque de cibler de nouveaux bénéficiaires finals. Il renforce sa contribution à différents secteurs qui, sans être négligés, sont relativement difficiles à atteindre avec les instruments financiers classiques de la BEI. Il permet aussi à la BEI de soutenir, par de nouvelles initiatives, les entrepreneurs locaux et féminins, les collectivités locales et les plus jeunes. L'agriculture et l'agro-industrie sont de grands pourvoyeurs d'emplois dans les pays ACP et les PTOM. La sécurité alimentaire est un objectif mondial. L'enveloppe destinée à l'investissement d'impact est l'instrument parfait pour soutenir des initiatives dans ces secteurs.

La propension à l'investissement s'intensifie dans les pays ACP et les PTOM à mesure que les économies se développent, que les entreprises se créent, se transforment et grandissent, et que de plus en plus de gens intègrent l'économie formelle et donnent libre cours à leurs ambitions. C'est ce que nous avons pu constater à l'occasion de la Journée de l'Afrique de la BEI qui s'est tenue à Luxembourg en juillet dernier. Ce message s'est vu renforcé peu de temps après lors de la conférence sur le financement du développement qui s'est tenue à Addis-Abeba. Nous avons fait les mêmes constats à l'occasion de nos visites sur le terrain, au Botswana, aux Fidji, au Sénégal, dans les Caraïbes et dans d'autres parties du monde. La Banque soutient les stratégies de l'Union européenne, mais ce qui la pousse aussi à déployer des efforts supplémentaires, c'est de constater les progrès réalisés sur le terrain grâce aux projets qu'elle soutient : des collectivités locales bénéficiant d'un accès à l'eau potable, des écoles et des hôpitaux dotés de connexions internet, des foyers bénéficiant d'un approvisionnement sûr et durable en électricité et des prêts qui aident même les plus petites entreprises à se développer. C'est avant tout à l'aune des résultats que se mesure l'action de la BEI.

2015 a été une année d'une importance considérable au niveau international. En septembre, les Nations unies ont adopté officiellement les objectifs de développement durable qui définissent un canevas pour le développement durable et inclusif de tous les pays dans les années à venir. Ces dix-sept objectifs sont ambitieux et ne négligent personne.

La BEI est disposée à soutenir les efforts nécessaires pour s'assurer que les objectifs définis en 2015 soient réalisés avec succès. Dans le même temps, elle restera attentive aux nouveaux domaines dans lesquels elle peut apporter une contribution spécifique. En sa qualité de premier bailleur de fonds public au monde, la BEI reste unique : elle possède des capacités financières, des compétences techniques et un sens très développé de la responsabilité collective et sociale qui couvrent plus de 160 pays, dans l'UE et dans le reste du monde. Nous avons ainsi la conviction, depuis longtemps, que les investissements, l'innovation, la stabilité sociale et la croissance ne s'arrêtent pas aux frontières, ce qui, désormais, est également reconnu au niveau international grâce au caractère universel des objectifs de développement durable.

Où qu'elle opère, la Banque est motivée par les projets qu'elle soutient. Elle a la réputation de tenir ses engagements. La BEI a répondu aux appels de ses actionnaires et aux besoins de ses pays partenaires et elle a diversifié ses opérations en conséquence. C'est ce qu'elle fait dans le monde entier et cela depuis près de 60 ans, dans des pays qui doivent relever des défis importants en matière d'infrastructures, lutter contre les inégalités économiques et gérer les pressions sociales. Avec l'appui des États membres de l'UE et de ses pays partenaires, la Banque européenne d'investissement peut faire encore davantage, aussi bien à partir de son siège à Luxembourg que dans le cadre de son engagement renforcé sur le terrain.

Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique resteront résolument parmi les priorités de la Banque. Nous sommes convaincus que le présent rapport annuel contribuera à réaffirmer l'engagement de longue date de la BEI aux côtés des pays ACP et des PTOM, pour les accompagner sur la voie de la croissance et du développement durables et promouvoir l'esprit d'entreprise de leurs populations.

L'année 2015 en chiffres

936 millions d'EUR

signés au total dans les pays **ACP et les PTOM**, et **1,086 milliard d'EUR** si l'on tient compte de l'Afrique du Sud

Des projets réalisés dans **15** pays et **6 regroupements régionaux**

441 millions d'EUR

pour **30 signatures** dans le secteur financier (toutes au titre de la Facilité d'investissement),

68 millions d'EUR

via des **mécanismes de microfinance**

dont

219 millions d'EUR

à l'appui des PME grâce à des lignes de crédit accordées à **onze banques**

57 millions d'EUR

pour le financement de **grandes entreprises**

438 millions d'EUR

à l'appui de **neuf grands projets d'infrastructures** (un projet financé au titre de la Facilité d'investissement et les huit autres sur les ressources propres de la Banque)

154 millions d'EUR

investis dans **neuf fonds de capital-investissement différents**

60 millions d'EUR

à l'appui de trois projets signés au titre de **l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact**

150 millions d'EUR

signés en République d'Afrique du Sud à l'appui du **secteur financier**

Résultats attendus des opérations de la BEI dans les pays **ACP et en Afrique du Sud en 2015**

- Des lignes de crédit en faveur de PME et d'entreprises de taille intermédiaire dans les pays ACP et en Afrique du Sud devraient engendrer **1 901 prêts**, d'un montant de **209 890 EUR** en moyenne. Ces prêts auront une durée moyenne de 5,4 ans et permettront de maintenir **90 814 emplois**.
- Neuf opérations différentes, mises en œuvre dans le cadre de trois mécanismes de microfinance et réparties dans plusieurs pays ACP, permettront d'accorder **1 782 000 prêts** à des bénéficiaires finals pendant la période couverte par l'appui financier de la BEI. Le montant de ces prêts s'élèvera à 809 EUR en moyenne et 66 % d'entre eux seront accordés à des femmes. Ils permettront de maintenir **1 611 734 emplois**.
- Des opérations de capital-investissement d'un montant total de **154 millions d'EUR** contribueront à la création de **10 500 emplois** dans les entreprises bénéficiaires.
- Deux opérations dans le secteur des télécommunications permettront à **119 736 foyers** d'accéder à des connexions internet à haut débit.
- Deux projets d'infrastructure dans le domaine de l'eau permettront de raccorder **343 032 ménages** à un réseau d'eau potable.
- Quatre nouveaux projets ayant trait à la distribution d'énergie permettront de raccorder **296 800 ménages** et entreprises au réseau électrique.

Situation économique

et climat de l'investissement en Afrique subsaharienne, dans les Caraïbes et dans le Pacifique

Malgré une amélioration récente de la situation économique des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), la pauvreté reste un phénomène généralisé.

En moyenne, le PIB par habitant s'élève à 1 774 USD dans les pays d'Afrique du groupe ACP, à 5 241 USD dans ceux des Caraïbes et à 2 709 USD dans ceux du Pacifique (voir le graphique 1).

À l'exception de la République d'Afrique du Sud, 47 % des habitants d'Afrique subsaharienne vivent avec moins de 1,25 USD par jour. Dans les pays du Pacifique, cette proportion atteint le chiffre colossal de 60 %, tandis qu'elle est de 10 % dans les Caraïbes (voir le graphique 1, établi sur la base des données de la Banque mondiale et du FMI).

Les pays ACP, et en particulier l'Afrique subsaharienne, restent également à la traîne en matière d'indicateurs sociaux, comme le taux d'alphabétisation des adultes et l'espérance de vie. Dans certains de ces pays, la situation s'améliore, mais c'est en Afrique subsaharienne que l'on trouve encore la totalité des 18 pays ACP les plus mal classés dans le rapport sur le développement humain 2014 établi par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Cela dit, ces dix dernières années, l'Afrique subsaharienne dans son ensemble a connu de forts taux de croissance économique, d'importantes réformes menées par différents États et une expansion rapide de sa classe moyenne. Trois facteurs sont à la base de ces performances solides : l'amélioration de l'environnement des affaires et du contexte macroéconomique, les prix élevés des matières premières et les conditions financières très avantageuses à l'échelle mondiale. Malheureusement, ces deux derniers facteurs ont récemment vu leur évolution s'inverser, avec la chute vertigineuse des prix des matières premières, en particulier les prix du pétrole, et le resserrement des conditions financières. Globalement, la croissance en Afrique subsaharienne a ralenti de manière notable depuis le début de 2015 et on l'estime à 3,75 % pour l'ensemble de l'année, en diminution par rapport à 2014 (5 %).

Graphique 1 : PIB par habitant – niveau régional (données de 2014, en USD)

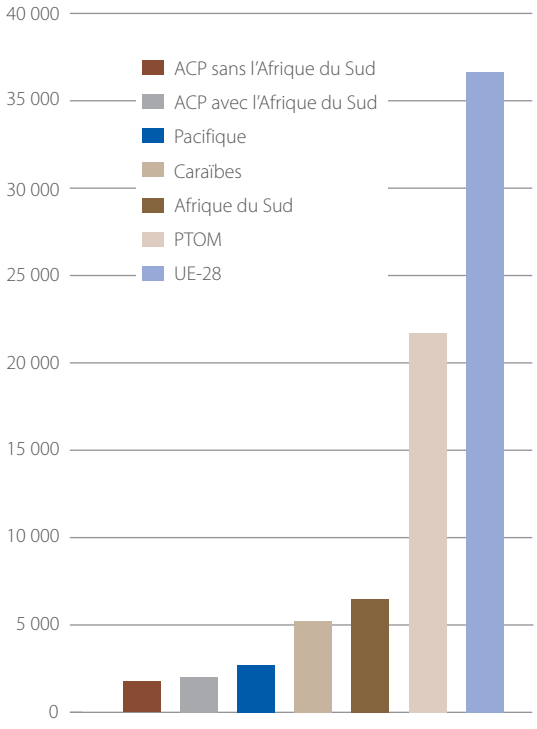

Sources : FMI et BEI (département Analyses économiques).

Les résultats économiques extrêmement différents d'un pays à l'autre sont masqués par des perspectives régionales généralement lisses. D'une part, les pays exportateurs de pétrole de la région ont été durement touchés, la chute des revenus d'exportation et les importants ajustements budgétaires qui en découlent contribuant à la dégradation de l'activité économique. D'autre part, la

croissance se maintient dans la plupart des pays à faible revenu de la région, soutenue par des investissements continus dans les infrastructures et une consommation privée solide. Contrairement aux économies exportatrices de pétrole, la chute des prix pétroliers a apporté un fort soutien cyclique aux revenus réels des pays importateurs d'hydrocarbures.

De manière rassurante, l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest est désormais en grande partie maîtrisée, mais les perspectives *à court terme* restent exposées à des risques considérables. La région est vulnérable au ralentissement accru et prolongé de la croissance en Chine et dans l'UE, ainsi qu'à l'effondrement de longue durée des cours des matières premières. Il existe également des risques persistants inhérents à chaque pays, liés à l'instabilité macroéconomique, à l'incertitude politique et à des enjeux géopolitiques accrus dans certaines parties de la région. Un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne disposent aujourd'hui de coussins extérieurs et budgétaires plus restreints qu'au moment du déclenchement de la crise financière internationale.

Bien que la charge de la dette reste gérable, la faiblesse des entreprises et du secteur bancaire risque de s'inscrire au passif des autorités publiques des pays exportateurs de pétrole de la région. Depuis quelques années, bon nombre de marchés frontaliers de la région profitent du très faible niveau des taux d'intérêt et des euro-obligations émises au niveau mondial pour financer des projets d'infrastructures. En conséquence, ces dernières années, les ratios de la dette publique sur le PIB des pays qui bénéficient d'un meilleur accès au marché obligataire ont augmenté. Pour ces pays, des dépréciations monétaires continues par rapport au dollar étasunien se traduiraient par une augmentation rapide de la valeur de la dette libellée dans une monnaie étrangère. En outre, certaines entreprises pourraient éprouver des difficultés à rembourser ces prêts en raison de la forte diminution des prix pétroliers. La proportion de prêts non productifs pourrait donc s'accroître, ce qui nécessiterait des injections de capitaux.

De manière générale, les perspectives *à court terme* restent favorables et la croissance devrait être stimulée par la demande intérieure et soutenue à la fois par des investissements répétés dans les infrastructures et la consommation privée. Parmi les économies de marché frontières, la Côte d'Ivoire, le Kenya et le Sénégal devraient connaître une croissance solide, soutenue par

Tableau 1 – Panorama macroéconomique

	Pays ACP avec la RAS	Pays ACP sans la RAS	Caraïbes	Pacifique	RAS	PTOM	UE
Indicateurs macroéconomiques							
PIB par habitant (USD)	2 033	1 774	5 241	2 709	6 483	21 726	36 645
PIB par habitant (PPA)	8 272	7 246	17 052	3 922	13 094	47 173	40 066
PIB (en milliards d'USD courants en 2014)	1 997	1 647	144	30	350	19	18 527
Croissance du PIB (2005-2013)	5,8	6,4	3,6	5,6	3,2	-0,7	1,0
Croissance du PIB (2014-2018, projection)	4,4	5,0	3,4	5,2	1,8		1,8
Balance courante (en % du PIB)	-4,2	-4,0	-4,2	-0,5	-5,4	7,1	1,7
Situation budgétaire							
Dette publique (en % du PIB)	34,2	31,5	51,6	37,1	46,0		88,1
Déficit public (en % du PIB)	-3,4	-3,4	-3,4	-0,9	-3,8		-2,9
Secteur financier							
Crédit (en % du PIB)	45	20	34	41	152	57	101
Ratio prêts/dépôts	79	69	87	61	110	89	96
Développement humain							
Classement IDH (sur 189)	138	143	93	138	118		18
Espérance de vie	58	59	72	65	57		81
Taux de pauvreté	36	47	10	60	10		
Alphabétisation des adultes	71	65	90	68	93		99

d'importants investissements dans les infrastructures. La croissance devrait également rester solide dans la plupart des pays à faible revenu, grâce à des investissements dans les infrastructures (Éthiopie, Rwanda) et le secteur minier (République démocratique du Congo, Mozambique, Tanzanie), aux dépenses de consommation (Ouganda) et à l'agriculture (Éthiopie), même si la faiblesse persistante des cours de leurs principales exportations (métaux de base) annulera en partie les effets de la diminution des prix pétroliers sur le pouvoir d'achat.

Le choc pétrolier souligne la nécessité, pour les exportateurs d'hydrocarbures, de diversifier leurs économies. La diversification requerra des politiques visant à éliminer les obstacles qui entravent l'activité du secteur privé et à améliorer le climat des affaires. De manière plus générale, dans la plupart des économies, des réformes structurelles s'avèrent nécessaires pour lancer et maintenir une croissance rapide de la productivité. Un important déficit infrastructurel est évident, singulièrement dans les secteurs de l'électricité, des transports et de l'eau. L'amélioration des systèmes de gestion des investissements publics devra absolument être accompagnée de mesures visant à s'assurer que les ressources sont affectées aux utilisations les plus productives. Les efforts de réforme devraient cibler un renforcement de la sélection, de la mise en œuvre et du suivi des projets et encourager la transparence et la responsabilisation en matière d'utilisation des ressources publiques.

Depuis longtemps, la région des Caraïbes doit faire face à une vulnérabilité environnementale, à des problèmes de compétitivité, à une dette publique élevée et à une fragilité financière notable. La région comprend plus de 25 pays et territoires dépendants, dont la moitié environ comptent moins de 100 000 habitants. Montserrat, le plus petit d'entre eux, a une population d'à peine 5 000 habitants. Les principales difficultés auxquelles ils sont confrontés sont notamment les suivantes : catastrophes naturelles, pénurie d'investissements, résultats insuffisants en matière d'enseignement, fourniture d'infrastructures, environnement économique défavorable, endettement et stagnation potentiellement durable dans les économies avancées.

Ces dix dernières années, des pays comme la Grenade, la Dominique, Belize, Saint-Christophe-et-Niévès et Sainte-Lucie ont demandé une aide d'urgence au FMI pour lutter contre des catastrophes naturelles. D'autres, comme Haïti, bénéficient d'efforts de secours et d'une aide humanitaire internationale considérables. Cette vulnérabilité va rester un problème sérieux, aggravé par le fait que la plupart des pays très vulnérables sont également hautement endettés et demeurent piégés dans une conjoncture caractérisée par un endettement important et une faible croissance.[4]

Le ratio dette publique-PIB s'établit en moyenne à 70 % (par rapport à une moyenne mondiale non pondérée de 50 %), mais la crise récente noircit encore davantage les perspectives. Depuis l'an 2000, une douzaine de pays des Caraïbes ont dû procéder à une restructuration de leur dette ou une autre forme d'allègement que les chiffres officiels actuels n'illustrent pas suffisamment. Selon la Banque de développement des Caraïbes (BDC), plusieurs de ses États membres emprunteurs doivent supporter des charges d'endettement beaucoup trop lourdes pour la capacité de résilience de leurs économies. En conséquence, le risque d'affectation défaillante des ressources est important.

Les progrès réalisés en matière de développement sont compromis et les perspectives de croissance s'en voient réduites. En 2014, dans les quatorze pays des Caraïbes repris dans la base de données du FMI, la croissance moyenne (non pondérée) du PIB réel s'élevait à 2,6 %, contre 3,2 % pour le reste du monde, ce qui témoigne de mauvaises performances pour la région. Toutefois, les différences entre les pays restent marquées. La République dominicaine, Saint-Christophe-et-Niévès et la Grenade ont enregistré une croissance de 5 à 7,4 %,

contre moins de 1 % pour la Jamaïque, la Barbade, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago et une croissance négative pour Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

Les îles du Pacifique continuent de pâtir de leur taille réduite, de leur isolement, de leurs ressources naturelles et humaines limitées et de leur exposition à des catastrophes naturelles, des entraves plutôt difficiles à surmonter. Les pays ACP comprennent 14 pays du Pacifique, pour une population totale de 18 millions d'habitants (dont 7,5 millions situés en Papouasie-Nouvelle-Guinée, répartis dans de nombreuses petites îles lointaines et exposées aux catastrophes naturelles, comme les cyclones, les ouragans et les inondations.[5]

Les effets des changements climatiques représentent non seulement un défi majeur en matière de développement durable, mais menacent également l'existence même de bon nombre de ces pays. Les atolls comme la République de Kiribati, les îles Marshall et les Tuvalu émergent à peine d'un mètre au-dessus du niveau de la mer. Les autorités des Tuvalu ont envisagé la possibilité de réinstaller l'ensemble de leur population en Australie dans un avenir relativement proche.

Certaines îles du Pacifique font désormais partie des pays à revenus intermédiaires et certaines sont également considérées comme bénéficiant d'un « développement humain moyen ». Toutefois, les avancées en matière de lutte contre les vulnérabilités économiques et environnementales se font attendre et la pauvreté et les inégalités croissent dans la région, ce qui explique que de nombreux pays dépendent de l'aide extérieure. L'inflation et la dette publique atteignent environ 3 % et 35 %, respectivement, et elles devraient rester bien maîtrisées. Cependant, le manque d'infrastructures et des problèmes de compétitivité continueront à entraver l'obtention de résultats macroéconomiques solides. Les investissements devraient reculer et passer du record de 28 % du PIB en 2010 à environ 19 %. Chez les femmes et les jeunes, le taux de chômage devrait rester élevé à plus de 20 %, comparé à environ 13 % pour la moyenne mondiale. La croissance moyenne (non pondérée) a augmenté sensiblement de 1,9 % en 2013 à 3,2 % en 2014 et elle devrait poursuivre ainsi jusqu'à 3,5 % en 2015, avant de retomber à 3,3 % en 2016.

[4] La littérature économique établit généralement un lien « non linéaire » entre la dette et la croissance : tandis que des niveaux d'endettement faibles à modérés sont plutôt propices à la croissance, il existe un seuil au-delà duquel les effets générateurs de croissance d'une dette, singulièrement d'une dette extérieure, finissent par s'inverser. Le même phénomène semble s'appliquer au développement : un endettement trop important nuit à la réduction de la pauvreté et à une répartition plus équitable des revenus.

[5] La base de données PEM du FMI ne communique des données que pour 12 îles du Pacifique.

Activités en 2015

Activités dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et dans les pays et territoires d'outre-mer (PTOM)

En 2015, la BEI a signé des prêts dans les pays ACP et les PTOM pour un montant total de 936 millions d'EUR. Cette somme a été répartie sur plus de 41 contrats différents portant sur 29 nouvelles opérations. Cela constitue une évolution favorable par rapport à 2014, année au cours de laquelle la Banque a signé 33 contrats totalisant 925 millions d'EUR pour 22 opérations. Le chiffre final ne comprend pas les fonds de tiers, d'un montant de 25 millions d'EUR. En 2015, la BEI a signé des prêts concernant 15 pays et six regroupements régionaux.

Dans la République d'Afrique du Sud, la Banque a investi 150 millions d'EUR dans le Mécanisme de financement à l'appui du secteur privé sud-africain, sous la forme de trois lignes de crédit de 50 millions d'EUR chacune accordées à trois institutions financières de ce pays, une quatrième devant suivre prochainement. Il s'agit du premier prêt axé sur les petites entreprises que la BEI accorde en Afrique du Sud depuis plusieurs années. En 2014, la Banque a investi 175 millions d'EUR dans deux projets distincts ayant trait aux énergies renouvelables, tous deux portant sur des installations héliothermiques situées dans la province du Cap-du-Nord. Les opérations menées en Afrique du Sud ne sont pas réalisées dans le cadre de l'accord de Cotonou, contrairement à d'autres pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique. L'Afrique du Sud fait l'objet d'un autre guichet de financement au titre du mandat de prêt extérieur de l'UE.

Si l'on rassemble tous ces chiffres, on constate qu'en 2015, la BEI a investi 1,086 milliard d'EUR dans les pays ACP, les PTOM et l'Afrique du Sud, ce qui représente une légère diminution de 3 % par rapport à 2014 (1,125 milliard d'EUR). La Banque a ses objectifs et entend développer et diversifier ses opérations dans les pays ACP de manière durable. Certes, le montant cumulé des investissements signés a diminué légèrement, mais d'un autre côté, cet argent a été utilisé pour davantage d'opérations et davantage de contrats.

En 2015, les approbations pour les pays ACP, les PTOM et l'Afrique du Sud ont atteint 1,303 milliard d'EUR, ce qui représente une augmentation de 34 % par rapport aux 971 millions d'EUR de 2014.

La même année, les décaissements se sont établis à 661 millions d'EUR, ce qui constitue également une hausse par rapport aux 548 millions d'EUR de 2014. Cela peut être considéré comme un bon progrès et l'un des objectifs de la Banque est d'accroître les décaissements. Cela concerne tant les prêts directs que les prêts indirects et la BEI continue activement à analyser les méthodes potentielles visant à assurer la mise à disposition opportune des fonds aux microentreprises et petites et moyennes entreprises qui créeront des emplois et stimuleront la croissance dans les pays ACP. Pour accroître les décaissements, la BEI se concentre davantage sur une collaboration directe avec les clients, qu'il s'agisse d'investissements directs de grande dimension ou d'opérations indirectes avec le secteur financier.

Des moyens différents pour des résultats similaires

Bien que les signatures réalisées en 2015 correspondent globalement à celles de 2014, leur composition est très différente. La BEI a investi davantage de ressources propres dans des projets liés aux infrastructures vitales pour le développement économique, tandis qu'elle a moins investi au titre de la Facilité d'investissement

ACP. Dans le premier cas, les objectifs ont été dépassés, tandis qu'ils n'ont pas été atteints dans le second, ce qui se traduit néanmoins par l'établissement d'un équilibre global.

S'agissant des investissements au titre de la Facilité d'investissement ACP, le recul relatif des résultats financiers purs d'une année à l'autre peut s'expliquer, en partie du moins, par une importante opération de financement sur projet qui n'a pas atteint la phase ultime, ainsi que par les efforts déployés pour consolider la part des lignes de crédit dans l'ensemble des opérations de prêt.

Entre 2014 et 2015, les signatures réalisées au titre de la Facilité d'investissement ACP, ce fonds renouvelable destiné à financer des opérations du secteur privé que la BEI a pour mandat de gérer, sont passées de 647 millions d'EUR à 577 millions d'EUR. Ce chiffre comprend une importante réduction de la valeur totale des lignes de crédit accordées à des institutions financières. Toutefois, cela ne veut pas dire qu'elles ont perdu en importance.

La BEI est en train de diversifier ses opérations dans les pays ACP et de mettre en œuvre un éventail de concours plus large. Elle a investi 154 millions d'EUR dans neuf fonds de capital-investissement différents, ainsi que 68 millions d'EUR dans le cadre de mécanismes de microfinance et elle a approuvé deux opérations de garantie. Les effets de la diversification de ses activités se feront sentir davantage dans les années à venir.

Entre 2014 et 2015, les opérations sur fonds propres de la Banque sont passées de 244 millions d'EUR à 359 millions d'EUR. Cette augmentation peut être attribuée à des projets de transport d'énergie de grande dimension en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à des investissements importants dans des réseaux de transport en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Liste des projets signés en 2015

(Des listes détaillées reprenant l'ensemble des projets signés depuis le début du mandat de Cotonou sont présentées aux annexes 3 et 4).

Projets signés au titre de la Facilité d'investissement en 2015

Pays ACP					
Mozambique	MOMA TITANIUM D	Industrie	Privé		21,3
Ghana	GHANA FINANCIAL SECTOR LOAN III C	Lignes de crédit	Privé	∞	10,0
Ghana	GHANA FINANCIAL SECTOR LOAN III D	Lignes de crédit	Privé	∞	15,0
Mozambique	MOZAMBIQUE FINANCIAL SECTOR LINE OF CREDIT MBIM ~	Lignes de crédit	Privé	∞	20,0
Op. régionale – Afrique	AFRICA RENEWABLE ENERGY FUND LP	Services financiers	Privé	∞	14,8
Op. régionale – Afrique	MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Énergie	Privé	∞	12,0
Op. régionale – Afrique	MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Services financiers	Privé	∞	3,0
Op. régionale – Afrique	MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Transports	Privé	∞	6,0
Op. régionale – Afrique	MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Eau et assainissement	Privé	∞	2,0
Op. régionale – Afrique	MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Télécommunications	Privé	∞	1,5
Op. régionale – Afrique	MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Éducation	Privé	∞	1,5
Op. régionale – Afrique	MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Santé	Privé	∞	3,0
Op. régionale – Afrique	MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Déchets solides	Privé	∞	1,0
Op. régionale – Afrique	IFHA II	Services financiers	Privé		21,7
Op. régionale – Afrique	APIS GROWTH FUND I	Services financiers	Privé		19,3
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAC MICROFINANCE FACILITY II (FAULU)	Services financiers	Privé	∞	10,0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAC MICROFINANCE FACILITY II AB BANK RWANDA	Services financiers	Privé	∞	1,0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAC MICROFINANCE FACILITY II AB BANK TANZANIA	Services financiers	Privé	∞	4,0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF ABC BANK ~	Lignes de crédit	Privé	∞	5,0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST & CENTRAL AFRICA PEFF II FAMILY BANK KENYA	Lignes de crédit	Privé	∞	27,0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST & CENTRAL AFRICA PEFF II NIC BANK KENYA	Lignes de crédit	Privé	∞	50,0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST & CENTRAL AFRICA PEFF II CRDB TANZANIA	Lignes de crédit	Privé	∞	49,5
Op. régionale – Afrique australe	SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY (BIM) ~	Services financiers	Privé	∞	10,0
Op. régionale – Afrique australe	SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY (EFC PULSE) ~	Services financiers	Privé	∞	4,0
Op. régionale – Afrique australe	SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY AB BANK ZM ~	Services financiers	Privé	∞	3,0
Op. régionale – Afrique australe	SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY MOZA BANCO ~	Services financiers	Privé	∞	10,0
Op. régionale – Afrique australe	SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY (FNBZ) ♦	Services financiers	Privé	∞	6,0
Maurice	OMNICANE CARBON BURN-OUT	Déchets solides	Privé	∞	8,0
Zambie	LUSAKA POWER TRANSMISSION AND DISTRIBUTION NETWORK *	Énergie	Public		78,0
Zambie	FNB ZAMBIA FACILITY LOAN FOR SMES AND MIDCAPS	Lignes de crédit	Privé	∞	14,0
Op. régionale – ACP	ACCESS MICROFINANCE HOLDING III B	Services financiers	Privé		2,2
Op. régionale – ACP	AGRIF ~	Agriculture, pêche, foresterie	Privé		13,2
Op. régionale – ACP	MICROCRED III	Services financiers	Privé		3,0
Nigeria	NIGERIA SECOND TIER LOAN E	Lignes de crédit	Privé	∞	20,0
République dominicaine	DR MICROFINANCE FACILITY II E	Lignes de crédit	Privé	∞	10,0
Op. régionale – Afrique centrale	EAST & CENTRAL AFRICA PEFF II FAMILY BANK KENYA	Lignes de crédit	Privé	∞	3,0
Op. régionale – Afrique centrale	EAST & CENTRAL AFRICA PEFF II CRDB TANZANIA	Lignes de crédit	Privé	∞	5,5
Angola	TVCABO MULTIMEDIA II	Télécommunications	Privé		20,0
					508,5
PTOM					
Saint-Martin	ST MAARTEN FIBRE TO THE HOME FTTH	Télécommunications	Privé		8,0
					8,0

IFE-IF ACP Cotonou III

Pays ACP					
Op. régionale – Afrique	ENERGY ACCESS FUND	Services financiers	Privé	∞	10,0
Op. régionale – ACP	TCX – THE CURRENCY EXCHANGE FUND N V	Services financiers	Privé		40,0
Op. régionale – Caraïbes	CARIBBEAN AND PACIFIC IMPACT FINANCE FACILITY ♦	Lignes de crédit	Privé	∞	10,0
					60,0
TOTAL DES OPÉRATIONS AU TITRE DE LA FI					**576,5**

Projets signés sur les ressources propres de la BEI en 2015

Pays ACP					
Bénin	RESTRUCTURATION DES RESEAUX ELECTRIQUES BENIN *	Énergie	Public		18,0
Côte d'Ivoire	CI ENERGIES NETWORK UPGRADE & ENERGY EFFICIENCY *	Énergie	Public	∞	117,7
Malawi	ESSENTIAL AVIATION SAFETY UPGRADE - MALAWI *	Transports	Public		21,0
Malawi	LILONGWE WATER RESOURCE EFFICIENCY PROGRAMME *	Eau et assainissement	Public	∞	24,0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	PNG RURAL BRIDGES *	Transports	Public	∞	53,4
Sénégal	OMVG - INTERCONNECTION B *	Énergie	Public		20,0
Éthiopie	URBAN WATER SUPPLY PROGRAMME ETHIOPIA * ~	Eau et assainissement	Public	∞	40,0
Guinée	OMVG - INTERCONNECTION A *	Énergie	Public		65,0
					359,1
TOTAL RP BEI					**359,1**

* Opérations bénéficiant ou devant bénéficier d'une bonification d'intérêts et (ou) d'une aide non remboursable du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures

~ Opérations bénéficiant d'une aide non remboursable au titre de l'assistance technique

∞ Opérations soutenant l'action en faveur du climat. L'action en faveur du climat est comptabilisée en pourcentage des opérations de financement de la BEI signées, en fonction de leur conformité avec les définitions, les secteurs et les types d'activités en matière d'action pour le climat, de manière granulaire (c.-à-d. en comptant la composante, sous-composante ou proportion pertinente). Pour les lignes de crédit, à moins qu'un volet spécial Action pour le climat n'ait été défini, la Banque a estimé, pour 2015, que 2 % du contenu des affectations qui seront accordées au titre des lignes de crédit signées en 2015 seront probablement liés au climat.

Priorités de la BEI : une action évolutive

La BEI a pour mandat de soutenir les politiques européennes de développement en dehors de l'Union européenne. Dans le cadre de l'accord de Cotonou, les priorités de la Banque pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique sont définies conformément au « Programme pour le changement » de l'UE. C'est là le fondement des opérations de la BEI dans ces régions et de ses priorités pour les années à venir. Pour les concrétiser, la BEI utilise trois sources de financement : la Facilité d'investissement ACP, l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact et ses ressources propres.

Essor du secteur privé local

Améliorer l'**accès aux financements**, en particulier pour les PME et les microentreprises

Développement des infrastructures socioéconomiques

Subvenir à la nécessité d'**équipements stratégiques** dans des secteurs comme l'énergie, les transports, l'eau, l'aménagement urbain, l'éducation et la santé

Atténuation des changements climatiques et adaptation à leurs effets

Appuyer l'**action pour le climat** en soutenant les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les transports durables, l'utilisation durable des ressources naturelles et la résistance aux changements climatiques

Intégration régionale

Œuvrer en faveur de cet **objectif transversal** en améliorant les liens entre pays partenaires et entre ces derniers et l'UE

Les priorités de l'action de la Banque dans les pays ACP peuvent être réparties dans les quatre grandes catégories décrites ci-dessus. Comme on l'indique plus avant dans le présent rapport, bon nombre de pays ACP ont un énorme potentiel de développement, mais ils peuvent être ralentis par un manque d'infrastructures nécessaires. Cela s'applique aussi bien à l'architecture de leurs secteurs financiers, potentiellement défaillante en matière de diversité et de sophistication, qu'à leurs infrastructures physiques (ayant trait à l'eau et à l'assainissement, à l'énergie, aux réseaux électriques et aux services de santé, ainsi qu'aux transports et aux réseaux de communication).

De manière générale, les opérations menées dans le secteur privé et l'appui au secteur financier sont financés dans le cadre de la Facilité d'investissement de l'accord de Cotonou. Les prêts accordés sur les ressources propres de la BEI servent à financer des projets du secteur public. Ces projets portent souvent sur des infrastructures. Les économies ne peuvent atteindre un niveau de développement proche de leur plein potentiel si les conditions adéquates ne sont pas en place. Cette situation s'inscrit dans le long terme.

Depuis le lancement de ce fonds renouvelable en 2003, 86 % de toutes les affectations ont contribué au financement d'opérations du secteur privé, en ce compris les secteurs financiers des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Sur la même période, 66 % des investissements réalisés sur les ressources propres de la BEI dans ces pays ont ciblé le secteur public, le solde ayant servi à financer des opérations privées.

À l'issue d'un audit indépendant réalisé entre 2011 et 2014 et portant sur un tiers des activités menées au titre de la Facilité d'investissement ACP, la Cour des comptes européenne a constaté que la BEI apportait de la valeur ajoutée à la coopération européenne pour le développement et que les financements à long terme de la Banque contribuaient à mobiliser d'autres investissements dans la région. Ce rapport d'audit recommande de mettre davantage en avant ce que la Facilité d'investissement peut apporter et de renforcer le rôle de l'assistance technique. La Banque s'y attache, notamment dans le cadre de ses partenariats avec des organisations comme l'ONUDI et la Commission européenne.

La BEI peut également déployer l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact, un guichet séparé de la Facilité d'investissement qui permet de financer des opérations du secteur privé dont le niveau de risque est supérieur à celui que présentent les opérations classiques, mais qui auront également de fortes incidences en matière de développement pour le plus grand nombre. Les populations des pays ACP ont le même esprit d'entreprise assorti des mêmes idées brillantes et créatives que partout ailleurs. L'enveloppe destinée à l'investissement d'impact est l'un des moyens de les atteindre.

Une série d'options

Lorsqu'on examine de manière plus détaillée les priorités de la Banque à l'égard du secteur privé, on constate que son action est plurielle, tant pour les instruments financiers proposés que pour les secteurs visés. Le but ultime de la Facilité d'investissement, et d'ailleurs le but ultime de toutes les opérations de la BEI à l'extérieur de l'UE, est de contribuer à réduire la pauvreté par la création d'emplois et la croissance durable. Dans le contexte actuel, le rôle de la Banque consiste à accorder des financements à long terme. Il en est ainsi de la situation mondiale actuelle en matière d'immigration. Il s'agit bien d'une crise et il revient aux organisations comme la BEI de mobiliser et de catalyser des investissements afin de traiter ce genre de problématique à la racine.

Dans les pays ACP, la BEI axe son action sur le développement des secteurs financiers. Dans ces régions, malgré quelques exceptions, les banques manquent souvent de modernité dans leurs perspectives et dans les types d'opérations qu'elles peuvent réaliser. Cela les rend craintives face aux risques et les empêche de maximiser leur potentiel à l'appui de leurs économies locales avec, à la clé, des effets induits sur les microentreprises et les petites entreprises et même celles de plus grande taille.

La BEI continuera à accorder des lignes de crédit aux banques, dans les monnaies locales ou les monnaies étrangères habituelles, pour les encourager à soutenir les petites entreprises. La Banque entend également investir davantage dans les fonds de capital-investissement, à l'appui des PME et de la microfinance. Comme nous l'avons vu, les opérations de capital-investissement ont sensiblement augmenté ces deux dernières années. La Banque s'efforçant de maximiser son efficacité dans les pays ACP, la proportion de lignes de crédit n'augmentera pas par rapport à la totalité des investissements dans le secteur privé et le secteur financier. Les avantages que présentent les concours de la BEI pour les bénéficiaires finals doivent être optimisés. Il s'agit d'entreprises qui cherchent à évoluer, mais auxquelles le secteur financier ne fournit ni les moyens, ni les compétences nécessaires. La BEI entend corriger cette situation.

Plus qu'un simple prêt

La BEI fournit de l'assistance technique pour promouvoir les meilleures pratiques dans les institutions financières, mais elle est également attentive aux bénéficiaires finals des financements disponibles. Il est indispensable que ces entreprises privées en bout de chaîne sachent également ce qu'elles peuvent faire. À cet égard, l'assistance technique peut également être bénéfique.

Pour cela, la BEI doit appuyer des secteurs multiples. L'agriculture et l'industrie agroalimentaire en sont des exemples. Ces secteurs emploient une grande partie de la population dans de nombreux pays ACP. Mais la Banque n'est pas ici en terre inconnue ; cela fait longtemps qu'elle intervient dans ces secteurs, dont on ne peut sous-estimer l'importance car ils permettent de nourrir des populations de plus en plus grandes et contribuent au développement économique et à la croissance. L'agriculture ne se limite pas, loin s'en faut, à des récoltes ou des cheptels qui font partie de chaînes de valeurs complètes en matière de production.

La BEI tient à investir dans toutes ces chaînes de valeur, en collaboration avec ses partenaires. Il est indispensable de soutenir ces entreprises dans la chaîne de valeur. Cela permet non seulement aux acteurs établis de croître et d'innover, mais également à l'économie formelle de s'étendre en mobilisant plus de monde. En tant qu'institution multilatérale et multirégionale, la BEI tire des enseignements de son intervention dans un secteur ou une région et les met ensuite à profit pour d'autres opérations.

On trouve des exemples concrets de cette approche dans tous les domaines. Ce que la Banque a appris sur le plan technique et en matière de procédures en finançant un parc éolien terrestre dans l'Union européenne peut ensuite être appliqué à un autre investissement dans des installations de même type en Afrique subsaharienne. L'agriculture permet une démarche similaire : la BEI a investi dans différents programmes agricoles en Europe orientale, notamment en Géorgie, en Moldavie et en Ukraine. Elle peut analyser les éléments positifs de ces opérations et les appliquer aux pays ACP pour contribuer à rendre l'agriculture non seulement plus productive, mais également plus socialement inclusive et respectueuse de l'environnement.

Les investissements essentiels dans les infrastructures

Dans le secteur des infrastructures, comme pour les investissements dans le secteur privé, la BEI agit conformément à la stratégie globale de l'UE relative aux pays ACP où certains services vitaux ne sont tout simplement pas accessibles à l'ensemble de la population. La

Banque axe fortement son action sur les investissements favorables à la population pauvre et sur l'intégration régionale. S'agissant du premier point, et en prenant le continent africain comme exemple, nettement plus de la moitié de la population n'a pas accès à l'électricité. L'eau potable et les services d'assainissement restent un luxe.

Concernant le second point, les échanges économiques entre les pays doivent être favorisés et le commerce doit être encouragé. Ainsi, la situation s'améliore pour tout le monde si l'ensemble de la population peut accéder aux mêmes services essentiels. Si le développement d'un pays est ralenti par des infrastructures défaillantes, il en ira de même pour le pays voisin. La BEI investit dans des infrastructures de transport, comme des ports, des aéroports et des routes, pour assurer des liaisons physiques plus efficaces entre les pays, bon nombre d'entre eux partageant des frontières mais aucune liaison. De la même manière, la Banque investit dans des réseaux régionaux de distribution d'électricité. Ces investissements sont importants pour plusieurs raisons. On peut avancer notamment qu'un accès insuffisant à l'électricité constitue un obstacle majeur au développement économique. Les réseaux de transport assurent non seulement la distribution d'électricité à davantage d'habitants dans davantage de pays, mais la modernisation des systèmes contribue à réduire les gaspillages et les incidences sur l'environnement.

Dans les pays ACP, les programmes d'une certaine dimension en faveur des infrastructures sont souvent entre les mains du secteur public. La BEI peut prêter directement au secteur public ou à des partenariats public-privé pour assurer la conception et la mise en œuvre de ces programmes.

Un avenir plus vert

L'action pour le climat est au cœur de la mission de la BEI. À l'occasion de la conférence COP 21 organisée à Paris à la fin de l'année 2015, la Banque européenne d'investissement s'est engagée à consolider ses investissements dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets. Les pays ACP sont parmi les plus vulnérables aux effets des changements climatiques et la BEI en est consciente. C'est dans cet esprit que des investissements seront réalisés dans le secteur de l'énergie, avec les énergies renouvelables au cœur de l'action de la Banque. À titre d'exemple, l'Afrique subsaharienne possède un énorme potentiel en matière d'énergie éolienne et solaire, sans oublier la production hydroélectrique et, dans une certaine mesure, l'énergie géothermique. La Banque investit également dans des fonds de participation axés sur les énergies renouvelables et dans des projets de petite dimension ayant pour axe central ces mêmes énergies.

Les objectifs de développement durable

La BEI apporte les ressources financières nécessaires pour soutenir les investissements qui permettront de générer de la croissance et contribueront directement à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD nº 1, à savoir éliminer la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde. L'objectif primordial de l'accord de Cotonou est la réduction et, à terme, l'éradication de la pauvreté, conformément aux objectifs de développement durable, ainsi que l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale. Par leur appui à des projets bien conçus, de nombreuses interventions de la BEI dans la région contribueront à atteindre les ODD en matière d'eau, d'énergie, d'infrastructures et d'agriculture (ODD nºs 6, 7, 9 et 2).

Développer le secteur privé (ODD nº 8), en apportant les ressources financières nécessaires pour favoriser les investissements et la création d'emplois, reste la grande priorité de la stratégie menée par la BEI à l'extérieur de l'UE. En réalité, le secteur privé représente 70 % de l'activité de la Banque dans les pays ACP, principalement par l'intermédiaire de la Facilité d'investissement de l'accord de Cotonou.

Certains projets de la BEI participent directement à la réalisation d'objectifs de développement durable particuliers ou d'objectifs sous-jacents connexes en contribuant à l'amélioration des conditions sanitaires, à l'égalité entre les hommes et les femmes et à l'éducation (ODD nºs 3, 4 et 5). Il s'agit par exemple de projets industriels qui comprennent un important volet lié à la

santé et à l'éducation, tels que l'installation d'écoles ou d'hôpitaux destinés à la population locale ou la mise en place de mesures visant à améliorer la santé et la sécurité au travail.

Par ailleurs, la Banque a inscrit l'action en faveur du climat au premier rang de ses priorités (ODD nº 13). La BEI, qui est l'un des principaux bailleurs de fonds au monde en matière d'action pour le climat, a accordé plus de 3,3 milliards d'EUR de financements en dehors de l'UE en 2014. À l'avenir, elle portera de 25 % à 35 % la part de ses prêts soutenant des investissements en faveur du climat dans les pays en développement.

Les financements de la BEI : à chaque opération son instrument

La BEI met en œuvre un large éventail d'instruments financiers pour appuyer différentes initiatives et opérations par le biais de ses ressources propres et de la Facilité d'investissement.

Fonds gérés par la BEI : l'Accord de partenariat de Cotonou et la Décision d'association d'outre-mer

Fonds européen de développement – FED
(fonds budgétaires des États membres de l'UE)

Ressources propres de la BEI

Facilité d'investissement (FI) – Mécanisme renouvelable

- ⇒ Prêts de second rang ou subordonnés
- ⇒ Apport de quasi-fonds propres
- ⇒ Apport de fonds propres
- ⇒ Garanties

Monnaies locales

Dotation en capital totale au titre des 9e, 10e et 11e FED

- ⇒ ACP : 3,637 Mrd EUR°
- ⇒ PTOM : 48,5 Mio EUR°

- ⇒ Bonifications de taux d'intérêt
- ⇒ Assistance technique#

- ⇒ Prêts de premier rang*
- ⇒ Prêts intermédiés*
- ⇒ Devises couramment échangées

Montants disponibles au titre du 11e FED (2014-2020)

- ⇒ ACP : 634 Mio EUR
- ⇒ PTOM : 5 Mio EUR

- ⇒ ACP : 2,5 Mrd EUR max.
- ⇒ PTOM : 100 Mio EUR max.

° Y compris les 500 Mio EUR de l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact

#Au maximum 15 % de l'enveloppe globale des bonifications

*Instruments également disponibles au titre de la FI

Gros plan sur l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact

Outre les opérations « classiques » de la BEI, l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact, un guichet séparé d'un montant de 500 millions d'EUR de la Facilité d'investissement (FI) relevant du 11e Fonds européen de développement (FED), constitue, pour la BEI, un autre mode d'intervention pour produire des effets sur le terrain.

Les opérations menées au titre de cette enveloppe génèrent un impact plus fort en matière de développement, le but premier étant de réduire la pauvreté. Elles permettent de relever les défis sociaux et environnementaux qui se posent aux pays ACP : emploi, viabilité des PME, notamment les plus petites et celles implantées en milieu rural, atténuation des changements climatiques, sécurité alimentaire, accès aux ressources de base et intégration économique et sociale des femmes et des jeunes. Elles peuvent cibler des secteurs dans lesquels l'impact attendu est plus élevé que pour les opérations classiques de la FI (parmi les critères essentiels d'admissibilité au titre de cette nouvelle enveloppe figure un impact attendu largement supérieur à la moyenne). Ces opérations peuvent aussi viser des intermédiaires financiers dans des pays ACP fragiles où le champ d'action de la FI demeure limité.

Instruments

Fonds de capital-investissement à impact social

Cet instrument permet de soutenir une population émergente de gestionnaires de fonds de participation qui poursuivent expressément des objectifs sociaux clairs, s'engageant à en assurer le suivi et à rendre compte de leurs résultats, tout en ciblant la viabilité des opérations. Pour être admissibles, les fonds doivent i) viser explicitement l'atténuation de problèmes sociaux, ii) apporter des solutions évolutives et financièrement rentables et iii) définir et respecter des objectifs, des dispositifs de mesure et des procédures de suivi en matière d'impact, dans le cadre desquels iv) le fonds et les entreprises bénéficiaires doivent présenter un modèle de financement durable et v) les bénéfices doivent être distribués selon des critères de résultats sociaux et financiers.

Prêts à des intermédiaires financiers

Cet instrument cible des intermédiaires financiers (institutions de microfinance, banques locales et coopératives de crédit, par exemple) qui ne peuvent bénéficier des financements classiques de la FI en raison d'un risque souverain élevé, de la volatilité de la monnaie ou du manque de références pertinentes en matière de tarification. Des prêts en monnaie locale sont accordés sur des bases durables à de petits agriculteurs, à des microentreprises et à des PME dans des pays économiquement défavorisés et fragiles. Les prêts intermédiés sont généralement couplés à des aides non remboursables couvrant des services d'assistance technique et de conseil destinés à renforcer les capacités des intermédiaires financiers et des bénéficiaires finals. Pour les projets nécessitant un savoir-faire spécialisé, la BEI travaille en coopération étroite avec d'autres IFI, des agences des Nations unies et d'autres partenaires du développement, ce qui permet de dégager des synergies.

Instruments facilitant le partage des risques

Ces instruments visent à couvrir les premières pertes pour des opérations de partage des risques avec des intermédiaires financiers (des banques commerciales pour l'essentiel) pour permettre à ces derniers de financer des projets au profit de PME et de petits projets mal desservis. L'objectif est d'alléger les contraintes des intermédiaires financiers en matière d'affectation en capital et de limites de contrepartie, de manière à accroître le volume des prêts proposés à des bénéficiaires finals admissibles. Le dispositif de garantie des premières pertes permet de mobiliser des tranches de garantie de premier rang auprès de la BEI et d'autres IFI ou IFD.

Financements directs

Il s'agit d'un autre instrument utilisé pour financer, au moyen d'instruments de dette et (ou) de fonds propres, des projets viables et durables du secteur privé ayant un impact important sur le développement et menés par des promoteurs solides et expérimentés. La BEI y a recours pour des projets dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la santé et de l'éducation, ou pour des prises de participation directes dans des instruments spécialisés dans le soutien aux PME et aux projets de petite dimension.

Coup de projecteur sur les opérations de 2015

Que ce soit dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dans les pays et territoires d'outre-mer ou en République d'Afrique du Sud, la BEI considère le secteur privé et les moyens pour stimuler et favoriser une croissance durable comme une priorité. En 2015, elle a investi plus d'un milliard d'EUR dans des projets relevant de divers secteurs. Chaque projet répond à des normes strictes, celles qu'applique l'Union européenne. Ensemble, ils profiteront à des millions de personnes.

Attirer les investissements **vers ceux qui en ont le plus besoin**

Mécanisme de financement d'impact pour les Caraïbes et le Pacifique

La Banque a investi 40 millions d'EUR dans le Mécanisme de financement d'impact pour les Caraïbes et le Pacifique. Il s'agit de la première opération de ce type, à savoir un prêt accordé à des intermédiaires financiers, menée au titre de l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact dans ces régions. Les États concernés connaissent une grave pénurie de financement qui touche les microentreprises, les petites entreprises et les collectivités locales.

Ce mécanisme en tient compte, mais il offre des durées plus longues que ce que la plupart des institutions financières proposent déjà dans les régions des Caraïbes et du Pacifique, à savoir sept ans au lieu des trois à cinq ans généralement proposés. Les fonds seront rétrocédés à des établissements financiers qui ne peuvent normalement pas bénéficier d'opérations classiques au titre de la Facilité d'investissement, comme les coopératives de crédit et les organismes de microfinance locaux. L'ensemble des fonds devrait être affecté en monnaie locale.

Tant les intermédiaires financiers que les bénéficiaires finals recevront une assistance technique. Pour les intermédiaires, celle-ci comprendra une formation sur la gestion des risques et la mise au point de produits. Parallèlement, les quelque 12 000 bénéficiaires finals attendus recevront des conseils fondés sur les meilleures pratiques en matière d'éducation financière, d'entrepreneuriat et de gestion des flux de trésorerie, de manière à renforcer leur solvabilité.

Les intermédiaires financiers mettront les prêts à disposition des groupes suivants : les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, y compris les travailleurs indépendants, les ménages à faible revenu et les organisations locales. Ces dernières peuvent comprendre des associations sans but lucratif et des coopératives dont les membres partagent un intérêt commun. Il peut s'agir, par exemple, de petits exploitants agricoles ou de personnes du même sexe, ou encore d'un groupe représentant un village.

Ces prêts peuvent être utilisés de différentes manières. Les particuliers, les microentreprises et les PME chercheront à investir et à développer leur activité. Les associations locales pourraient tenter d'obtenir des financements à l'appui de projets locaux de petite dimension dans des secteurs particuliers à forte incidence, tels que l'éducation, l'eau et l'assainissement ou les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Les exemples dans ces secteurs vont du simple prêt étudiant à l'installation de panneaux solaires ou à l'amélioration de bâtiments.

Une liste prioritaire de dix pays a été dressée pour le Mécanisme de financement d'impact pour les Caraïbes et le Pacifique en fonction des opérations possibles et de leurs effets potentiels. Il s'agit de la Dominique, du Guyana, de Haïti, de la Jamaïque, de la République dominicaine et du Suriname dans les Caraïbes et des Fidji, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa et du Timor-Oriental pour ce qui est du Pacifique. Pour diverses raisons, notamment une situation politique délicate, la taille modeste des pays ou encore leur situation géographique, il a été jusque-là difficile d'utiliser la Facilité d'investissement de l'accord de Cotonou dans ces États. Grâce à ce mécanisme, les habitants les plus pauvres de ces régions peuvent à présent bénéficier de financements.

Banco Adopem, un partenaire existant de la BEI établi en République dominicaine, a par exemple reçu 10 millions d'EUR de financement au titre du mécanisme afin de proposer des services financiers aux clients qui vivent dans des régions pauvres du pays, près de la frontière haïtienne, et qui exercent des activités agricoles de subsistance.

TCX – The Currency Exchange Fund

TCX est un fonds mondial qui regroupe une vingtaine de banques de développement et d'institutions de microfinance en vue de couvrir les risques de taux d'intérêt et de change. Compte tenu de son impact sur le développement, TCX bénéficie également d'un appui considérable des Pays-Bas et de l'Allemagne. Sa mission consiste à faciliter le financement du développement en monnaie locale et à soutenir la croissance des marchés financiers locaux.

La BEI y a investi 40 millions d'EUR par l'intermédiaire de l'instrument de financements directs de l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact. Grâce à cet

investissement, TCX pourra accorder des financements à long terme à des PME et à des projets relevant du secteur privé dans les pays ACP.

« L'idée même est une innovation, car la majeure partie des financements qui soutiennent le développement s'effectue en monnaie forte. Nos actionnaires peuvent avoir recours à TCX pour gérer les risques de change liés aux financements en monnaie locale », explique Harald Hirschhofer, conseiller principal du fonds. « L'avantage majeur du financement en monnaie locale est qu'il élimine le risque de change pour les bénéficiaires des prêts, qui sont généralement les moins à même d'endosser cette charge. Idéalement, le financement devrait toujours être accordé dans la monnaie du revenu du bénéficiaire. »

TCX couvre les asymétries de devises et de taux d'intérêt. Depuis le début de ses activités en 2007, il a permis de couvrir un montant d'environ 4 milliards d'EUR. « Environ deux tiers du montant de cette couverture ont concerné la microfinance et un tiers a été consacré au financement de PME et à d'autres types de financements », ajoute Harald Hirschhofer. Jusqu'à présent, le fonds a investi dans 53 monnaies et peut fournir des devis dans plus de 70 monnaies.

Cette diversité est essentielle pour atténuer les risques et permettre à TCX de supporter des risques importants. À cet égard, on peut observer une forte synergie avec la BEI. « Pour la plupart des monnaies des « marchés frontières », nous sommes les seuls à fournir des outils d'atténuation des risques de change. Notre mission consiste à améliorer les flux d'investissement vers les marchés frontières et émergents. Pour ce faire, nous proposons des instruments de gestion des risques adéquats, tels que des contrats de change à terme et d'échange de devises. »

TCX contribue à rendre les secteurs financiers plus stables en améliorant la qualité des flux d'investissement et la protection des consommateurs au moyen de cet élément de gestion des risques. « Nous nous efforçons d'expliquer aux banques centrales et aux ministères des finances en quoi consiste notre produit et comment il peut contribuer à renforcer la stabilité systémique. »

Toutefois, il s'agit là de questions de dimension nationale. En apportant aux investisseurs des solutions de couverture du risque de change, TCX permet d'investir en monnaie nationale, sur place, dans de plus petites entreprises, là où ce n'était tout simplement pas possible avant. « Ainsi, les entrepreneurs et les institutions de microfinance peuvent se concentrer sur leur véritable cœur de métier sans se préoccuper des risques de change. Nous éliminons une entrave importante à l'investissement », explique M. Hirschhofer. « Dans l'immédiat, les prestataires de services d'énergie hors réseau représentent nos principaux domaines d'intervention. En réduisant ou en éliminant les asymétries de devises dans leur bilan, les couvertures du change suppriment les risques dans leur modèle commercial, le rendant plus modulable, ce qui permet de déployer des nouvelles technologies plus rapidement. Cela illustre à merveille la façon dont la technologie financière peut contribuer à garantir un accès universel à l'énergie. »

De la canne à sucre à l'économie circulaire

La BEI a investi 8 millions d'EUR dans Omnicane en 2015, ce qui constitue une nouvelle étape dans sa relation avec cette petite entreprise très innovante. Fondé à Maurice il y a environ 150 ans, ce sucrier a su faire preuve, en 2009, d'un incroyable dynamisme pour diversifier ses activités depuis son siège mauricien de La Baraque. Avec le premier prêt de la BEI, Omnicane a pu construire une raffinerie et créer 100 emplois.

Le raffinage du sucre produit beaucoup de déchets, qui se présentent généralement sous forme de mélasse. Omnicane vendait cette mélasse un peu partout dans le monde, où celle-ci était ensuite transformée en éthanol.

En 2013, la BEI a octroyé au producteur de sucre un prêt de 8 millions d'EUR pour la construction d'une distillerie. Dotée d'un effectif supplémentaire de cinquante personnes, l'entreprise pouvait ainsi produire du bioéthanol à partir de cette mélasse. Étant donné que ce processus dégage du dioxyde de carbone, Omnicane procède au captage et au lavage de ce gaz, avant de le vendre à un producteur local qui l'utilise dans des boissons gazeuses. L'entreprise a également construit un hôtel sur le terrain d'une ancienne propriété sucrière. Cet établissement emploie 139 personnes. En outre, il est prévu d'y ajouter des bâtiments résidentiels et commerciaux, ce qui permettrait de créer 4 000 emplois supplémentaires.

En 2015, comme mentionné plus haut, la Banque a donc prêté 8 millions d'EUR à Omnicane. L'entreprise utilisera ces fonds pour construire une installation innovante de « réduction du carbone » qui sera achevée vers la fin 2016. Cette installation retraitera thermiquement les cendres de charbon issues des trois centrales du complexe de La Baraque pour produire un additif pour ciment, ce qui permettra d'éviter l'émission de dioxyde de carbone liée à la fabrication et au transport de ce produit. Le processus de combustion servira également à produire de la vapeur, qui pourra faire fonctionner les autres installations d'Omnicane. Ce processus constitue un exemple d'économie circulaire, selon laquelle les déchets sont intégrés de manière active à un processus de production. Il s'agit certainement d'un exemple à suivre.

Les réseaux de transport – **rapprocher les peuples et les entreprises**

Les ponts ruraux de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Les routes de Papouasie-Nouvelle-Guinée sont rudimentaires, dangereuses et particulièrement exposées aux effets paralysants des conditions météorologiques extrêmes et des changements climatiques. En outre, le pays présente des risques d'activité volcanique et sismique. Ensemble, ces facteurs ont des effets néfastes sur les réseaux de transport et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui dépend fortement de ses routes et doit en même temps faire face à de réels défis en matière de construction et d'entretien.

La Banque a investi plus de 50 millions d'EUR dans un programme visant à moderniser les réseaux routiers du pays, en mettant particulièrement l'accent sur les ponts qui traversent des rivières dans des zones rurales. Les structures existantes n'étant pas suffisamment fiables, l'investissement de la BEI contribuera à remplacer 27 de ces constructions vétustes par des ponts permanents en acier et béton sur cinq routes nationales prioritaires. Des ponts existants, 21 peuvent être démantelés et reconstruits sur des routes où le trafic est beaucoup moins important et où ils seront plus adaptés à l'usage prévu.

Les nouveaux ponts profiteront à quelque 400 000 habitants dans les zones rurales, en permettant de réduire les temps de trajet et les émissions par véhicule grâce à des itinéraires plus efficients et en donnant à davantage d'habitants de ces régions l'accès à des services publics et commerciaux essentiels. En une seule opération, le risque actuel réel de défaillance des ponts sera concrètement éliminé grâce aux nouvelles structures, qui seront beaucoup plus résistantes et nécessiteront moins d'entretien.

Pour les utilisateurs, cette opération présente également un élément de sécurité. Les ponts en acier actuels ne comportent aucune zone pour les piétons et empêchent également le passage de camions plus larges. Les nouvelles structures seront plus sûres pour les deux.

La remise en état des systèmes routiers de Papouasie-Nouvelle-Guinée est réalisée en coopération avec la Banque asiatique de développement et les autorités du pays et comprend un volet d'assistance technique de la BEI, ce qui aidera le promoteur à mener des opérations similaires dans l'avenir. Cela fait partie du plan de développement stratégique du pays.

Infrastructures énergétiques – **stimuler l'approvisionnement, la résilience et l'efficacité**

Investissements essentiels dans le Pool d'énergie ouest-africain

L'Afrique de l'Ouest possède un énorme potentiel en matière de production d'énergie renouvelable, mais à l'heure actuelle, les réseaux de distribution de la région ne parviennent pas à suivre. Cette situation va changer ces prochaines années, car une nouvelle page s'ouvre pour la région grâce à l'interconnexion des réseaux d'électricité. La BEI soutient l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) en accordant des prêts de 65 millions d'EUR à la Guinée et de 20 millions d'EUR au Sénégal. Cet investissement permettra de financer la construction d'un réseau de transport d'électricité à haute tension de 925 km.

Composante essentielle du Pool d'énergie ouest-africain, la nouvelle infrastructure servira à raccorder les réseaux d'électricité des quatre pays membres de l'OMVG (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau et Sénégal). Grâce au renforcement et à l'extension des réseaux de distribution d'électricité, plus de gens auront accès à l'électricité dans ces pays, ce qui est extrêmement important pour le développement économique. Il permettra de réduire la dépendance vis-à-vis des générateurs diesel, qui, en plus d'être coûteux à l'exploitation et dangereux pour l'environnement, ne sont pas toujours fiables.

La BEI est déterminée à soutenir des initiatives en matière d'énergie propre et sûre en Afrique de l'Ouest. L'année dernière, elle a financé un programme de rénovation d'installations hydroélectriques et de réseaux locaux de distribution d'électricité en Guinée. N'oublions pas qu'à cette époque-là, le pays luttait contre l'épidémie d'Ebola, qui a coûté la vie à plus de 2 500 personnes.

Néanmoins, la Guinée pourrait devenir un chef de file en matière de production d'électricité à partir de sources renouvelables. Le potentiel de production du pays est estimé à 6 000 MW. Toutefois, seulement 2 % de celui-ci sont actuellement exploités. La Guinée deviendra un grand producteur d'électricité et les systèmes nécessaires pour lui permettre, ainsi qu'à ses voisins, d'en profiter vont être mis en place.

De nouveaux raccordements en Côte d'Ivoire

Dans le cadre de la première opération qu'elle mène dans le secteur public de la Côte d'Ivoire en près de vingt ans, la BEI entend investir 118 millions d'EUR dans un programme complet en plusieurs étapes visant la modernisation de réseaux de distribution d'électricité dans le pays, lequel sera mis en œuvre par la Société des énergies de Côte d'Ivoire. Plus particulièrement, ce projet porte sur quelque 224 000 nouveaux raccordements à Bouaké, San Pedro et Abidjan, la capitale. De nouveaux centres de distribution et de surveillance rendront l'approvisionnement plus fiable et plus efficace et remplaceront les installations actuelles, vieillissantes.

Ce programme, qui est mis en œuvre en coopération avec les partenaires de la BEI au sein de la Commission européenne grâce au cofinancement du FED, s'avère opportun et nécessaire. En effet, les réseaux de distribution d'électricité du pays ont été relativement négligés et ce manque d'entretien a entraîné des pertes au niveau des raccordements, un approvisionnement irrégulier, des coûts élevés et un accès limité. La modernisation des systèmes et l'ajout de nouveaux raccordements permettront de résoudre une partie de ces problèmes structurels, de sorte que la Côte d'Ivoire pourra commencer à s'intéresser à d'autres aspects de son développement.

Une autre composante intéressante du programme consiste à remplacer, dans tout le pays, 74 000 lampadaires publics par un éclairage plus efficace sur le plan énergétique, avec à la clé une réduction des émissions et un renforcement de la sécurité.

Infrastructures de TIC – **améliorer les services privés et publics**

TV Cabo Angola

Le continent africain poursuit des projets ambitieux pour développer ses infrastructures. Les progrès sont constants, en particulier dans le secteur des TIC. Par l'intermédiaire de la Facilité d'investissement de Cotonou, la BEI investit 20 millions d'EUR dans un projet de TV Cabo, en Angola, qui vise à déployer des réseaux de fibre optique qui bénéficieront aux particuliers et aux entreprises à Lubango, Huambo, Cabinda et Soyo, ainsi qu'à étendre les réseaux existants dans l'agglomération de la capitale, Luanda, et dans les villes de Lobito et Benguela. La Banque a déjà coopéré avec TV Cabo. Elle l'a notamment soutenue à ses débuts, lorsqu'elle démarrait ses activités, il y a près de dix ans.

Grâce à ce projet, quelque 83 000 foyers, entreprises et institutions publiques bénéficieront d'un accès ultra-haut débit à large bande. À terme, ce projet contribuera à généraliser les services internet en Angola et à les rendre plus abordables, ce qui s'avère essentiel pour le développement du secteur privé du pays. Il améliorera en outre la connectivité pour les hôpitaux, les écoles et les ONG, au bénéfice de la santé et de l'éducation. Ce projet aura un double effet : d'une part, les connexions seront renforcées à l'intérieur des frontières de l'Angola, permettant des échanges d'information simplifiés et plus efficaces et, d'autre part, les connexions du pays, face à une mondialisation galopante, seront consolidées, ce qui lui permettra de diversifier ses sources de revenus qui, à l'heure actuelle, dépendent largement du pétrole.

La fibre jusqu'au domicile, à Sint-Maarten

Avec ce tout premier prêt accordé au titre de l'accord de Cotonou à un PTOM situé dans les Caraïbes, la BEI investit 8 millions d'EUR dans le programme de TelEm qui vise à déployer un réseau de fibre optique dans la partie néerlandaise (Sint-Maarten) de l'île, également appelée Saint-Martin, côté français. Les câbles passeront par quelque 14 500 foyers du territoire, qui compte environ 35 000 habitants. Ces derniers pourront tous profiter de vitesses de large bande améliorées et de systèmes de communication plus modernes. Ce réseau sera étendu également à l'ensemble des entreprises et des services des collectivités locales. En outre, les hôpitaux, les écoles et les bibliothèques bénéficieront d'un accès gratuit à des services internet à ultra-haut débit.

L'accès à l'eau propre – **un problème toujours d'actualité**

Tout le monde devrait avoir accès à l'eau propre, mais dans les pays ACP, ce n'est pas toujours aussi évident. La BEI accorde une grande importance aux investissements dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. La santé est essentielle pour le développement. Or, l'Afrique subsaharienne en particulier connaît une évolution démographique qui se caractérise par une urbanisation croissante et une expansion des villes. L'assainissement est sans doute le principal défi auxquels ces centres urbains sont confrontés. Le sixième objectif de développement durable préconise une eau propre et accessible pour tous. La BEI a soutenu plusieurs projets de grande envergure dans le domaine de l'eau ces dernières années et 2015 n'a pas fait exception.

Lilongwe : la capitale du Malawi se prépare pour la croissance

On estime que la population de la plus grande ville du Malawi, Lilongwe, doublera au cours des vingt prochaines années. Sous l'autorité de la compagnie publique des eaux de Lilongwe, la ville se prépare en investissant dans ses infrastructures hydriques selon un programme de quatre ans dans lequel la Banque a investi 24 millions d'EUR. L'objectif n'est pas seulement de renforcer l'approvisionnement, bien qu'il s'agisse d'une composante clé, mais aussi d'utiliser les ressources en eau de manière plus efficace. Les capacités de stockage et de traitement devraient augmenter de 25 % supplémentaires d'ici à 2021 et 100 bornes d'eau publiques seront installées.

La BEI a déjà financé la construction de 372 bornes à Lilongwe. Les nouveaux travaux portent sur le remplacement de conduites et de pompes défectueuses ou inefficaces, qui constituent actuellement des goulots d'étranglement dans le réseau d'eau de la ville. Le programme permettra à environ 250 000 personnes d'avoir accès à de l'eau propre, ce qui représente une grande partie de la population de l'agglomération de Lilongwe et fournit à la ville une base pour son développement durable.

Retour à l'investissement public en Éthiopie

Le plan de croissance et de transformation de l'Éthiopie vise une mutation complète du pays dans les prochaines décennies et le réseau d'adduction d'eau fait partie intégrante de l'ambitieuse refonte de l'économie du pays. La BEI a investi 40 millions d'EUR dans un programme destiné à assurer un approvisionnement en eau potable saine et sûre dans des villes éthiopiennes de petite ou moyenne dimension. Ce programme comprend un volet d'assistance technique qui contribuera à renforcer les capacités des administrations locales des eaux. En outre, 120 000 ménages bénéficieront d'infrastructures d'adduction d'eau, d'assainissement et de gestion des eaux usées plus performantes.

Les atouts opérationnels de la BEI

Premier bailleur de fonds et emprunteur multilatéral au monde, la BEI opère dans environ 160 pays. Elle investit dans des projets qui répondent à ses critères rigoureux en matière de bancabilité, de viabilité, d'incidences sociales et environnementales, de potentiel de création d'emplois et de réduction de la pauvreté.

La BEI change le cours des choses en proposant des conditions de financement que le marché ne peut offrir seul et en soutenant la préparation et la mise en œuvre de projets. En général, la Banque ne finance pas plus de 50 % du coût global du projet, bien que des exceptions soient possibles dans certaines circonstances. Par ailleurs, sa présence contribue à mobiliser des investissements supplémentaires d'institutions partenaires ou d'autres parties prenantes.

Le rôle de la BEI va au-delà des prêts puisqu'il comprend aussi le panachage de ressources, qui consiste à combiner un prêt de la BEI avec des aides non remboursables de l'UE. En outre, elle fournit des conseils. La durée des prêts de la BEI est plus longue que celle généralement disponible pour le financement de projets. Ses dispositifs de prêt sont également suffisamment flexibles pour offrir une solution adaptée à chaque cas.

Les mécanismes spécifiquement destinés au panachage de ressources revêtiront de plus en plus d'importance ces prochaines années. Dans tous les secteurs, les besoins d'investissement sont énormes et combiner des financements provenant des institutions européennes à ceux des banques de développement contribuera à apporter au secteur privé une certaine garantie de viabilité, indépendamment des normes que la Banque impose dans le cadre de ses projets.

Les prêts que la Banque a accordés il y a quelques années à l'appui de la modernisation essentielle d'installations hydroélectriques en Guinée et d'installations de sécurité dans l'aéroport principal du Liberia en sont des exemples notables. Ces pays ont désespérément besoin d'infrastructures de base. En outre, avec le Sierra Leone, ils font partie des trois États durement touchés par le virus Ebola.

La BEI n'exclut pas les économies fragiles. Sa palette d'options de financement est suffisamment souple pour lui permettre d'intervenir, et elle le fait, dans des pays en proie à des conflits civils et des luttes politiques. La Banque est une institution de financement à long terme et ces pays font partie de ceux qui nécessitent le plus d'investissements, étant donné qu'il leur manque ce que d'autres considèrent comme acquis.

La Banque peut également aider ses clients à atténuer le risque de change en proposant un financement en monnaie locale. Les avantages de ces dispositifs bénéficieront à davantage d'entreprises dans les régions ciblées et plus précisément aux sociétés de taille réduite, qui ont le plus besoin de ces prêts en monnaie locale. De fait, les prêts en monnaie locale représentent un élément important de l'appui que la Banque apporte au secteur privé et s'avèrent essentiels pour faire bouger les choses et obtenir des résultats. Cette année, la BEI a notamment investi dans le Currency Exchange Fund, ou TCX (voir page 25). Grâce à cet investissement, les petites entreprises établies dans les pays dont les monnaies sont les plus instables ont accès à une plus grande réserve de financements.

Panachage de prêts et d'aides non remboursables

En sa qualité de banque de l'UE, la BEI joue un rôle de catalyseur et veille à ce que ses aides non remboursables et ses investissements dans le développement soient destinés aux secteurs où ils sont le plus efficaces et où les retombées sont les plus fortes et les plus durables.

L'utilisation d'instruments de financement innovants permettant de mobiliser des ressources supplémentaires est cruciale pour garantir les résultats à long terme des projets réalisés dans les pays en développement.

Les aides que la Banque accorde lui permettent de contribuer à la solidité économique et financière de projets ayant des retombées environnementales ou sociales importantes, ainsi que de projets réalisés dans des pays plus pauvres ou moins avancés où les infrastructures de base ont été endommagées à la suite d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle.

Une assistance technique est fournie à toutes les étapes du cycle des projets. Sont financés à ce titre des études de préfaisabilité, la préparation et la mise en œuvre des projets, le renforcement des capacités des intermédiaires financiers et des bénéficiaires, ainsi que la formation du personnel pour contribuer à relever les normes environnementales, sociales et de gouvernance.

Le panachage de ressources peut ainsi contribuer à l'efficacité et à l'utilisation optimale des ressources disponibles. Il peut améliorer la qualité d'un projet et ses incidences à long terme, optimiser le service apporté par la Banque aux bénéficiaires (ce qu'elle essaie en permanence d'améliorer) et promouvoir la coopération entre bailleurs de fonds, en particulier entre donateurs européens.

L'Union européenne définit les normes sociales et environnementales les plus strictes. La BEI partage ces valeurs et souhaite qu'elles s'étendent à l'ensemble du monde.

Sa contribution se distingue des solutions du marché dans trois grands domaines :

- **ressources à long terme adaptées aux besoins des projets** – Cinq indicateurs sont utilisés : allongement de l'échéance par rapport à la durée normale, correspondance avec la durée de vie des actifs, financement en monnaie locale, aides non remboursables et produits innovants ;

- **contribution technique** – Outre les financements qu'elle apporte, la BEI contribue souvent à améliorer les caractéristiques du projet sur les plans économique, social, environnemental, et sur ceux du développement ou encore de la gouvernance d'entreprise ;

- **normes et mobilisation de ressources** – La présence de la BEI apporte une valeur ajoutée à l'opération en ce qu'elle exerce un effet d'entraînement, relève les normes ou mobilise d'autres ressources financières, en particulier auprès d'institutions financières partenaires européennes.

Dans l'esprit du « Programme pour le changement » de l'UE, la BEI met au point de façon continue des instruments de financement innovants afin de répondre au mieux aux besoins de ses emprunteurs et de remédier aux carences du marché.

À cet égard, le panachage de prêts et d'aides non remboursables est un outil déterminant qui permet à la Banque de contribuer à la concrétisation de projets dans des secteurs ou des pays difficiles où, sans cela, elle n'y parviendrait pas.

Les aides non remboursables peuvent prendre diverses formes : assistance technique, bonifications d'intérêts, aides à l'investissement ou instruments d'atténuation des risques.

L'assistance technique est destinée à soutenir la préparation et la réalisation des projets, à renforcer les capacités des emprunteurs et des bénéficiaires finals et à contribuer à améliorer les normes environnementales, sociales et de gouvernance, l'objectif étant de garantir la viabilité à long terme des projets. Ce soutien s'avère bénéfique pendant tout le cycle du projet et contribue à améliorer la qualité globale. Le fait que le budget qui lui est alloué au titre de la Facilité d'investissement ait atteint 95 millions d'EUR pour la période 2014-2020, contre juste un peu plus de 40 millions d'EUR pour la période précédente, témoigne de la valeur de l'assistance technique de la BEI.

Les bonifications d'intérêts permettent d'accroître la solidité économique et financière de projets qui ont d'importantes retombées environnementales ou sociales, ou de projets d'infrastructure essentiels dans des pays plus pauvres ou moins avancés, ou encore dans des pays se relevant d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle. Des aides à l'investissement et des instruments d'atténuation des risques peuvent également être utilisés pour rendre des projets bancables ou réduire le risque qu'ils présentent.

Transparence

La Banque agit avec le plus haut degré de transparence possible et dans le respect institutionnel de la responsabilité démocratique. En tant qu'institution financière publique régie par les politiques de l'UE, la BEI doit faire preuve de transparence vis-à-vis de ses processus de prise de décision et de mise en œuvre des politiques de l'UE dans les pays partenaires.

Elle doit rendre des comptes aux citoyens et maintenir le plus haut niveau de crédibilité. Ses principes directeurs sont l'ouverture, la bonne gouvernance, la participation et la responsabilité démocratique. Pour les mettre en valeur, la BEI publie ses données conformément à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) depuis 2014. Toute personne intéressée peut télécharger des informations sur la façon dont ses opérations soutiennent la comparaison avec ces normes internationales.

En outre, la BEI a ouvert, la même année, un registre public, qui contient les évaluations environnementales et sociales de ses opérations. Ces informations sont également accessibles à tous. Elles se trouvent sur le site web de la BEI à l'adresse www.bei.org.

Cadre de mesure des résultats

La BEI a lancé le Cadre de mesure des résultats (REM) pour renforcer ses capacités d'instruction, de mesure et de compte rendu des résultats et des incidences des opérations qu'elle mène en dehors de l'Union européenne. Le Cadre REM est en place depuis 2012 et améliore l'évaluation ex ante des résultats. Il permet d'harmoniser, dans la mesure du possible, les indicateurs de résultat de la Banque avec ceux d'autres institutions financières internationales afin de simplifier les obligations d'information des clients dans le contexte des opérations de cofinancement.

La Banque collabore à un groupe de travail qui réunit des institutions financières internationales et des institutions européennes de financement du développement dans le but d'harmoniser les indicateurs sectoriels de résultat pour les opérations relevant du secteur privé.

Grâce au Cadre de mesure des résultats, la BEI peut mettre en avant les avantages attendus de chacun des projets réalisés en dehors de l'Union européenne.

Le Cadre REM se base sur trois piliers pour examiner les projets sous trois dimensions séparées. Ces dimensions sont notées séparément et aucune note globale cumulée n'est fournie. Le premier pilier détermine dans quelle mesure le projet correspond au mandat. Le deuxième pilier analyse les résultats sociaux, économiques et environnementaux escomptés. Le troisième pilier concerne la valeur ajoutée de la BEI et permet de quantifier ce qui a été abordé dans les paragraphes précédents.

Ce cadre se veut suffisamment flexible pour tenir compte des différences dans l'environnement socio-économique des régions, pour être adapté à l'évolution future des exigences et pour demeurer utile comme outil d'apprentissage au sein de la Banque. La BEI s'emploie à améliorer constamment le Cadre de mesure des résultats de ses opérations afin de contribuer plus utilement à l'efficacité de l'action à l'appui du développement, tant en interne que dans ses relations avec ses partenaires européens et internationaux engagés en faveur du développement.

REM+

Le champ d'application du Cadre de mesure des résultats a été élargi par l'élaboration du REM+. Ce cadre renforcé examine les projets plus en aval au niveau des bénéficiaires afin d'évaluer les incidences sur les bénéficiaires finals. Il approfondit également l'étude du profil de ces derniers, en mesurant le pourcentage de bénéficiaires appartenant au bas de la pyramide des revenus, ainsi que leur répartition par sexe et par âge. Le Cadre REM+ est appliqué aux projets financés par la BEI au titre de l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact, qui permet de soutenir des projets présentant un niveau de risque plus élevé et assortis d'un impact accru dans les pays ACP.

REM pour l'assistance technique

La BEI met actuellement au point des indicateurs destinés à évaluer et à mesurer les effets et les résultats de l'assistance technique qu'elle fournit ou soutient dans le cadre de ses projets. Cela comprend des activités d'amont telles que les études sectorielles et de faisabilité, ainsi que l'appui à la préparation et à la réalisation de projets et le renforcement des capacités.

Cadre de mesure des résultats

1er pilier	vérifie l'admissibilité au titre des mandats de la BEI et note la contribution du projet aux priorités de l'UE et des pays.	**Incidences**
2e pilier	évalue la qualité et la solidité de l'opération, mesurées sur la base des résultats escomptés.	**Résultats** **Réalisations**
3e pilier	note la valeur ajoutée financière et non financière de l'intervention de la BEI au-delà des solutions proposées sur le marché. Valeur ajoutée = participation de la BEI – solutions proposées sur le marché	**Contributions**

Partenariats pour le développement

La BEI est un acteur de premier plan en matière de développement international et reste déterminée à soutenir la mise en œuvre des politiques et des objectifs de l'Union européenne dans les pays tiers. Elle entretient des relations stables et de longue date avec des entreprises, des institutions et des délégations européennes dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Guidée par la stratégie de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure, la Banque investit dans les projets et les initiatives qui ont été définis dans le « Programme pour le changement » de l'UE et l'accord de Cotonou. Qui plus est, la BEI coopère avec de nombreuses organisations qui partagent les mêmes objectifs.

Pour atteindre les objectifs de développement durable et mobiliser les financements nécessaires aux pays ACP au cours des prochaines décennies, il importe d'approfondir la coopération et de former de nouveaux partenariats. Selon les estimations des Nations unies, la réalisation des ODD, qui s'appliquent à l'échelle mondiale, nécessitera 11 500 milliards d'USD par an au cours des 15 prochaines années.

Les banques multilatérales de développement (BMD) et les autres institutions financières internationales (IFI) n'y arriveront pas seules. C'est pourquoi la BEI s'emploie actuellement à mettre en place des partenariats officiels avec d'autres organisations, ce qui leur permettra de partager des idées et des compétences et de coopérer dans le cadre de futurs projets. Parmi ces organisations figurent l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA).

En juillet 2015, Werner Hoyer, président de la BEI, a également signé un protocole d'accord avec Li Yong, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), à l'occasion de la première Journée de l'Afrique de la BEI. À la page

suivante, M. Li Yong explique sur quels projets les deux entités peuvent coopérer et pourquoi ce partenariat est important.

La Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure

En sa qualité d'institution européenne, la BEI coopère avec la Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) afin de promouvoir les politiques de développement de l'UE à l'étranger. La Banque continuera de jouer un rôle important dans l'exercice de programmation en cours pour les pays et régions ACP et contribuera ainsi à la mise en œuvre du « Programme pour le changement » et de la stratégie de la Commission pour le développement du secteur privé (DSP).

Programmation du 11e FED : la BEI a été étroitement associée à la phase de programmation du 11e FED à l'échelon national et régional, en faisant parvenir des contributions et des observations au sujet des projets de programmes indicatifs nationaux et régionaux, en participant à des séminaires nationaux et régionaux et en entretenant des contacts réguliers et systématiques avec les délégations de l'UE. La Banque continuera d'apporter son appui tout au long de la mise en œuvre du Fonds, en collaboration étroite avec l'UE et la Commission, tant au niveau du siège qu'à celui des délégations de l'UE.

Programmation conjointe : la Banque prend une part croissante à ce processus, dans les pays concernés, en particulier en s'associant directement à des groupes de coordination sectorielle sur le terrain.

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures

Créé en 2007, le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFUEAI) a été mis en place par la Commission européenne et des États membres de l'UE afin de développer les infrastructures régionales en combinant des aides non remboursables à des investissements à long terme d'institutions financières. Le FFUEAI est géré financièrement par la BEI, qui héberge également son secrétariat. L'enveloppe régionale, centrée sur les transports, l'énergie, les TIC et l'eau, atteint 482 millions d'EUR, dont environ 40 % d'opérations approuvées dans le secteur énergétique, et continue de soutenir des projets de transformation énergétique d'envergure, tels que la ligne de transport d'électricité entre la Côte d'Ivoire, le Liberia, le Sierra Leone et la Guinée, pour lequel les prêts de la BEI et des autres banques multilatérales de développement sont combinés à des aides du FFUEAI afin d'atteindre le niveau de concessionnalité requis. Cette enveloppe soutient également un important programme d'accès pour les ménages. Au 31 décembre 2015, 79 propositions d'aide non remboursable avaient été approuvées au titre de l'enveloppe régionale, pour un total de 454 millions d'EUR, net des annulations.

En juillet 2013, le FFUEAI a reçu le mandat supplémentaire de soutenir la réponse de l'UE à l'initiative SE4All ainsi qu'une enveloppe de 330 millions d'EUR pour appuyer des projets ayant trait à l'accès à l'énergie, aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique avec

des retombées nationales ou régionales en Afrique subsaharienne. Au 31 décembre 2015, des opérations d'aide non remboursable d'un montant total de 201 millions d'EUR avaient été approuvées au titre de l'enveloppe SE4All à l'appui de 19 projets. À titre d'exemple, le FFUEAI soutient le projet éolien du lac Turkana au Kenya, dont la BEI est chef de file. Il s'agit du plus grand parc éolien actuellement en construction en Afrique subsaharienne. Le concours, d'un montant de 25 millions d'EUR qui a été mis à disposition par le FFUEAI sous la forme innovante d'une prise de participation, a été déterminant pour boucler le montage financier nécessaire à cet investissement.

Forte du succès du FFUEAI, la Commission européenne a désormais lancé un nouveau mécanisme de panachage important destiné au continent africain : la Facilité d'investissement pour l'Afrique (FIAf). Celle-ci vise à soutenir et à mobiliser d'autres investissements dans des projets. Le FFUEAI continuera d'exister jusqu'à ce que ses fonds restants (au 31 décembre 2015, un peu plus de 114 millions d'EUR) aient été entièrement affectés, ainsi que dans le contexte du suivi et des décaissements.

Les institutions financières bilatérales et les institutions de financement du développement européennes et internationales

Les banques nationales et régionales de développement entendent mobiliser des financements à long terme, parallèlement au Groupe BEI et à d'autres institutions de financement du développement (IFD) et institutions financières internationales (IFI).

Un bon exemple de cette coopération stratégique est la participation régulière de la BEI à la réunion du groupe de travail sur le financement des PME réunissant des IFD et des IFI. L'objectif est de permettre une réalisation plus efficiente des projets par l'harmonisation des normes et de la documentation juridique.

Les entreprises européennes

Présente en Afrique depuis plus de 50 ans, la BEI est bien placée pour aider les entreprises européennes qui désirent investir sur le marché africain, ainsi que dans les Caraïbes et le Pacifique. Riches en ressources naturelles et en sources d'énergie renouvelables, affichant une démographie favorable, ces régions n'attendent plus que le progrès. L'Afrique est particulièrement preneuse d'investissements et la BEI suscite, à cet égard, une prise de conscience dans toute l'Union européenne.

Il ne faut toutefois pas sous-estimer l'importance des exigences des Caraïbes et du Pacifique. L'internationalisation des entreprises européennes est une priorité pour la BEI qui redouble d'efforts pour accroître ses activités de prêt en faveur des grandes entreprises qui ont des visées sur les pays ACP. La BEI dispose à présent d'une division qui se consacre aux prêts consentis à ce type d'entreprises. Il y a donc tout lieu de croire que ces opérations se multiplieront au cours des prochaines années.

L'Initiative de délégation réciproque

Pour accroître l'efficacité de la coopération au développement, la BEI, en sa qualité de partenaire au titre de l'Initiative de délégation réciproque (IDR), unit ses efforts à ceux de l'Agence française de développement (AFD) et de la banque allemande de développement (KfW).

Cette initiative permet aux promoteurs de projets d'investissement réalisés dans des pays partenaires de l'UE et cofinancés par les trois institutions de développement de bénéficier d'une capacité de financement accrue grâce à une répartition structurée du travail, selon laquelle l'une d'elles intervient en tant que bailleur de fonds principal.

Dans les pays ACP, depuis la fin de la phase pilote, 11 nouvelles opérations ont été lancées au titre de l'IDR. La BEI est le principal bailleur de fonds dans trois d'entre elles, notamment pour deux projets dans le secteur de l'eau aux Seychelles et en Tanzanie, ainsi que pour un projet lié à l'électricité, dont l'instruction a récemment démarré au Mozambique.

Dans l'ensemble, l'IDR contribue à renforcer les liens avec les partenaires de la BEI (AFD et KfW) et à rendre l'aide financière européenne hors de l'UE plus efficace, conformément aux objectifs des politiques extérieures de l'Union. L'on cherche actuellement à approfondir la délégation des tâches et des responsabilités pour que l'IDR fonctionne mieux et pour élargir cette initiative.

L'initiative « Énergie durable pour tous » (SE4All)

L'initiative SE4All : plusieurs guichets ont été mis en place pour soutenir l'initiative SE4All en Afrique subsaharienne,

via trois mécanismes qui bénéficient de la réaffectation de ressources du FED :

le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures **(FFUEAI)**, avec une enveloppe de 330 millions d'EUR pour l'initiative SE4All ; une enveloppe supplémentaire de 20 millions d'EUR pour le Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (*Global Energy Efficiency and Renewable Energy Fund* – **Geeref**), pour lui permettre de cibler les projets de petite dimension relatifs à l'énergie en Afrique.

La BEI met par ailleurs au point plusieurs instruments de financement innovants conçus pour combler des lacunes spécifiques sur les marchés de l'énergie et faciliter l'investissement du secteur privé afin d'atteindre les objectifs de l'initiative SE4All.

Le **Fonds de garantie en faveur de l'énergie en Afrique**, conçu pour pallier le manque de produits adéquats d'atténuation des risques, permettra de mobiliser, par effet de levier, des compétences dans le domaine des assurances et de la réassurance ainsi que dans le secteur bancaire pour des projets admissibles relatifs à l'énergie en Afrique.

Le **Mécanisme en faveur d'une énergie durable dans les pays ACP**, dont l'objectif est d'octroyer des garanties et des concours financiers avec partage des risques à des intermédiaires financiers choisis pour mobiliser des prêts à l'appui de petits projets dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, a été approuvé en 2015.

European Financing Partners et Interact Climate Change Facility

Sur le plan opérationnel, la BEI et les autres institutions européennes de financement du développement collaborent à des financements conjoints chaque fois que cela se justifie, mais surtout dans le cadre de deux initiatives :

l'initiative **European Financing Partners** (EFP). À la fin décembre 2015, sur la contribution totale de la FI, qui s'élevait à 490 millions d'EUR pour les EFP I à V, et compte tenu des annulations, un montant total de près de 205 millions d'EUR était engagé sur 32 projets. L'essentiel de ces engagements était destiné à des intermédiaires financiers (36 %), aux secteurs de la communication (20 %) et de l'industrie (19 %) au Nigeria (29 %), au Kenya (18 %) et en Tanzanie (9 %) ;

l'Interact Climate Action Facility (ICCF), un fonds de 300 millions d'EUR contribuant à la lutte contre les changements climatiques, lancé en 2011, avec un engagement de 50 millions d'EUR au titre de la FI et qui repose sur le concept des EFP, avec également une participation de l'AFD. À la fin octobre 2015, 21 projets au total, d'une valeur de 346 millions d'EUR, étaient approuvés ou en cours d'instruction, dont neuf dans des pays ACP. La BEI s'est retirée de cinq de ces projets, tout en participant aux quatre autres avec un engagement global de 24 millions d'EUR. La plus grande partie des projets ICCF portent sur les secteurs de l'éolien (46 %) et du solaire (21 %). Des projets en Ouganda, au Kenya et en République dominicaine sont actuellement en cours d'instruction.

Pour ce qui est de l'avenir, une fusion entre l'initiative EFP et l'ICCF devrait intervenir en 2016 afin de réduire les coûts liés aux capacités administratives et à l'exploitation de ces deux dispositifs. Depuis 2014, les actionnaires ont examiné et approuvé ce projet de fusion. Une reconstitution de ces deux mécanismes devrait avoir lieu d'ici le 30 août 2016, date à laquelle les actuels engagements envers l'EFP et l'ICCF arriveront à expiration. L'EFP devrait élargir sa portée géographique – actuellement limitée aux seuls pays ACP – pour l'aligner sur celle de l'ICCF, mais la contribution de la BEI restera probablement restreinte aux pays ACP uniquement. Enfin, Finnfund et Swedfund devraient être en mesure de rejoindre à nouveau les rangs de l'ICCF en 2016 en raison de la récente révision à la hausse du classement du Luxembourg en matière de transparence fiscale.

En 2014, la Commission européenne a confié à la BEI la gestion du mécanisme UE-IEFD consacré au développement du secteur privé (EU-EDFI Private Sector Development Facility – EEDF), d'un montant de 45 millions d'EUR. Celui-ci fournit des garanties de crédit partielles à des projets qui sont présentés en vue de leur financement dans le cadre de l'EFP et de l'ICCF et qui sont admissibles au titre de l'initiative SE4All.

Jusqu'à présent, la BEI a accordé une garantie (d'un montant de 5,35 millions d'EUR) pour un projet ICCF auprès de Mobisol, un promoteur allemand qui vend des installations solaires à usage domestique et à paiement en fonction de la consommation pour des clients à faibles revenus au Rwanda et en Tanzanie. Un deuxième projet, concernant une centrale solaire photovoltaïque au Kenya, a été approuvé par le comité d'investissement de l'ICCF en novembre 2015. L'octroi de la garantie (19,1 millions d'EUR) fera suite, lorsqu'il interviendra, à la signature des contrats de financement sous-jacents. La DEG est le partenaire promoteur de ces deux opérations.

« Des priorités et des objectifs communs » – **comment la BEI et l'ONUDI peuvent coopérer**

La BEI et l'ONUDI présentent de nombreuses similarités en matière de politique de développement. L'organisation des Nations unies a pour objectif final de réduire la pauvreté grâce au développement industriel durable. La Banque se concentre sur le secteur privé et sur la création de conditions favorables à la croissance.

« Nous soutenons un développement industriel inclusif et durable », explique Li Yong, directeur général de l'ONUDI. « Il s'agit d'un développement industriel qui profite à tous les segments de la société, plutôt qu'à certains d'entre eux seulement, et qui ne pollue pas. »

Les stratégies mises en œuvre par l'ONUDI pour atteindre sa mission englobent de nombreux aspects et cadrent parfaitement avec celles de la BEI. « Nos activités reposent sur trois démarches différentes. La démarche qui vise à *créer et partager la prospérité* se concentre sur l'industrie agroalimentaire, le développement de l'entrepreneuriat rural, les femmes et les jeunes, la sécurité humaine et le relèvement en sortie de crise. En outre, l'ONUDI contribue à *favoriser la compétitivité économique* des États membres et cible l'investissement, la technologie, le développement des PME et de l'entrepreneuriat, les capacités commerciales et la responsabilité des entreprises. Enfin, s'agissant de *protéger l'environnement*, notre travail est axé sur les secteurs suivants : une production efficace sur le plan des ressources et à faible émission de carbone, l'accès à une énergie propre à des fins productives et la mise en œuvre d'accords multilatéraux sur l'environnement. »

Les avantages de l'ONUDI sont liés au partage de son savoir-faire, à l'assistance technique qu'elle fournit et à l'application des meilleures pratiques. En intervenant, elle apporte son expertise et entraîne un effet de catalyseur, des qualités que possède aussi la BEI. « Je pense que notre partenariat avec la BEI présente un potentiel énorme », ajoute M. Li. « Nos organisations poursuivent des priorités et des objectifs communs tels que la réduction de la pauvreté et le développement durable et elles sont toutes les deux convaincues qu'une croissance durable fondée sur le secteur privé constitue le moyen le plus efficace pour créer des emplois et de la richesse dans les pays en développement. »

La BEI et l'ONUDI ont pris les premières mesures pratiques. « Nous avons mis la dernière main à une feuille de route en 22 points, qui est à présent en cours de mise en œuvre », explique M. Li. « Nos objectifs sont les suivants : trouver, envisager, faciliter, mettre en œuvre et évaluer des possibilités d'investissement à l'appui du développement du secteur privé. Dans ce contexte, nous devons nous concentrer sur les infrastructures résilientes, sur l'industrialisation inclusive et durable et sur l'innovation. »

Ces priorités concordent avec l'ODD nº 9 et le rapprochement des deux organismes se justifie sur le plan stratégique, tant du point de vue des Nations unies que de celui de la BEI. Et en allant plus loin, il tient également compte de l'avis de l'Union européenne. Les enjeux sont importants et ce partenariat en est encore à ses balbutiements, mais il est prometteur. « Un des objectifs de ce partenariat est d'augmenter sensiblement l'effet de levier sur les financements disponibles.

La combinaison des compétences industrielles de l'ONUDI et des activités de financement du développement de la BEI pourrait constituer un puissant instrument de développement dans de nombreux pays. Je suis persuadé que ce sera le cas », ajoute Li Yong. « J'espère que l'ONUDI participera régulièrement aux projets de la BEI lorsqu'une assistance technique sera nécessaire. Et nous ferons intervenir la BEI dans des opérations afin d'améliorer l'accès aux financements. »

Résultats du portefeuille de la FI (comme fonds renouvelable)

Compte de résultat

Pour l'exercice 2015, la Facilité d'investissement présente une perte nette de 3,3 millions d'EUR, contre une perte nette de 46,7 millions d'EUR pour l'exercice précédent. Cette évolution du résultat annuel de la Facilité d'investissement est principalement due à celle des postes de résultat ci-dessous.

Les pertes de valeur sur le portefeuille de prêts, nettes de reprises, ont considérablement diminué, la perte nette s'établissant à 34 millions d'EUR, contre 75,8 millions d'EUR pour 2014. En 2015, des dépréciations supplémentaires ont été enregistrées à hauteur de 36,2 millions d'EUR, tandis que 2,3 millions d'EUR de dépréciations antérieures ont fait l'objet d'une reprise.

Les pertes de valeur sur le portefeuille d'instruments de fonds propres ont diminué de 71 %, passant de 6,3 millions d'EUR en 2014 à 3,6 millions d'EUR en 2015. Le niveau actuel de provisionnement des opérations de financement (prêts et prises de participation) correspond à 9 % du portefeuille des encours. Le taux était de 6 % en 2014.

Les revenus de commissions ont fortement baissé entre 2014 et 2015, en recul de 1,2 million d'EUR à 0,9 million d'EUR. Cette chute de 24,8 % est principalement due à une réduction des commissions perçues pour remboursement anticipé de prêts.

Le résultat de change net s'est détérioré dans une mesure considérable (-99 %), la perte nette passant de 0,2 million d'EUR à 52,5 millions d'EUR.

Les gains nets réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente ont augmenté de 318 % ; ils s'établissent à 34 millions d'EUR, contre 8,1 millions d'EUR en 2014. Cette hausse tient essentiellement au montant important reçu d'un fonds de capital-risque à titre de distribution, à savoir 54,2 millions d'USD, soit la contrevaleur de 50,0 millions d'EUR.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés représentant des contrats de swap ont fortement augmenté, passant d'une perte nette de 11,7 millions d'EUR en 2014 à un gain net de 6,3 millions d'EUR en 2015. Cette évolution s'explique en grande partie par le nombre croissant de contrats d'échange de devises à court terme et par la hausse de leur montant notionnel et de leur taux de valorisation.

Les intérêts et produits assimilés ont gagné 17 % depuis 2014 ; ils sont passés de 77,2 millions d'EUR à 90,4 millions d'EUR sous l'effet de l'augmentation du portefeuille de prêts.

Pour 2015, les charges administratives nettes s'élèvent à 43 millions d'EUR, ce qui représente une augmentation de 13 % par rapport aux 38,1 millions d'EUR de 2014.

Bilan

Le total des fonds propres s'est accru, passant de 2 311,6 millions d'EUR en 2014 à 2 416,2 millions d'EUR en 2015. Les contributions des États membres ont augmenté, passant de 2,057 milliards d'EUR à 2,157 milliards d'EUR. Les bénéfices non distribués se montent à 95,2 millions d'EUR pour 2015, contre 98,5 millions d'EUR pour 2014. Enfin, la réserve de juste valeur affiche un solde en fin d'exercice 2015 de 164 millions d'EUR, contre 156,1 millions d'EUR à fin 2014.

L'activité financière de la Banque se développant, son portefeuille de prêts est passé de 1 331,9 millions d'EUR à 1 460,1 millions d'EUR, ce qui représente un taux de croissance global de 10 %. Le portefeuille de prêts constitue le poste le plus important de l'actif (57 %).

Les liquidités et équivalents ont diminué de 18 % et sont passés de 545,4 millions d'EUR en 2014 à 448,9 millions d'EUR en 2015.

Les investissements en fonds propres et quasi-fonds propres ont augmenté de 3,8 % et sont passés de 403,1 millions d'EUR en 2014 à 419,4 millions d'EUR en 2015.

En ce qui concerne le passif, la dette envers les tiers est le poste le plus important, avec 101,2 millions d'EUR.

Ce montant est supérieur à celui de 2014, qui était de 68,8 millions d'EUR. Cette évolution est due à une réaffectation de contributions des États membres à la Facilité d'investissement qui avaient initialement été affectées au préfinancement d'opérations dans le cadre du 10e FED. La dette envers les tiers comprend les charges administratives susmentionnées, composées des commissions de gestion de la BEI.

Profil de risque

La Banque s'assure de la qualité du portefeuille global de la FI en procédant à un examen sélectif des projets à un stade précoce, à un suivi régulier et renforcé de ses opérations et à des évaluations ex post. Afin de garantir une gestion appropriée du risque de crédit inhérent à certaines nouvelles opérations ou des effets d'événements défavorables touchant des contreparties existantes, la BEI tient une liste des opérations potentiellement à risque à surveiller qui est régulièrement mise à jour. Deux fois par an, elle transmet un rapport relatif aux risques à ses parties prenantes, à savoir les États membres.

Au 31 décembre 2015, tous les plafonds applicables au portefeuille de la FI étaient respectés.

Dans l'ensemble, la qualité de crédit globale du portefeuille des opérations sur ressources de la FI s'est améliorée, principalement grâce à la meilleure qualité de crédit des nouvelles opérations réalisées en 2015. S'agissant des prêts, la qualité de crédit des nouvelles opérations signées en 2015 a été légèrement supérieure à celle du stock. De fait, la part cumulée des opérations comprises entre prêts d'excellente qualité et prêts présentant un risque acceptable dans les nouvelles signatures en 2015 s'est établie à 69,2 %, contre 64,8 % pour le stock de prêts. Les opérations d'apport de fonds propres ont représenté 27 % des nouvelles signatures en 2015 (156 millions d'EUR). Le tiers environ de ce montant a été signé au titre de l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact.

Malgré une baisse par rapport à fin 2014, l'analyse des dix plus grands encours sur des contreparties individuelles révèle un risque de concentration non négligeable au sein du portefeuille, dont les dix contreparties concernées constituent 31,9 %. À fin 2015, la concentration représentée par les dix plus grands encours pays est restée inférieure à 50 %, en amélioration par rapport aux années précédentes.

Opérations dépréciées – Au 31 décembre 2015, la liste des opérations à surveiller contenait 14 opérations, contre 17 au 31 décembre 2014. Ces opérations totalisent 193,6 millions d'EUR et représentent 5,6 % de l'encours total signé, soit un niveau en baisse par rapport à 2014 (5,8 %).

Produits des opérations précédentes

Au 31 décembre 2015, les contributions des États membres de l'UE au capital de la Facilité d'investissement ACP s'élevaient à 2,157 milliards d'EUR, sur une dotation totale Cotonou 1 à 3 de 3 685,5 millions d'EUR. Dans le cadre de son mécanisme de renouvellement unique, des liquidités supplémentaires provenant du remboursement du principal des prêts, d'intérêts, de ventes d'actions et de dividendes sont réinjectées dans la Facilité. Au 31 décembre 2015, ces rentrées représentaient environ 1,396 milliard d'EUR.

Il est ainsi possible d'approuver le financement de nouveaux projets pour des montants excédant la dotation totale, sur la base de projections des rentrées de fonds attendues. Les rentrées de fonds constituent la source de financement de toutes les nouvelles approbations depuis le début de 2012.

Le total cumulé des approbations au titre de la Facilité d'investissement ACP depuis 2003 s'élève à quelque 5,9 milliards d'EUR. Les projections indiquent une augmentation annuelle continue du volume des prêts qui devrait atteindre, d'ici à fin 2020, environ deux fois et demie le montant de la dotation initiale.

Organisation et personnel

L'équipe du bureau de **Saint-Domingue**

L'équipe du bureau de **Dakar**

L'équipe du bureau de **Nairobi**

L'équipe du bureau de **Tshwane Pretoria**

L'équipe du bureau de **Sydney**

Le département Pays partenaires tiers de la BEI assure la gestion de toutes les activités de la Banque dans les pays ACP, en République d'Afrique du Sud et dans les pays et territoires d'outre-mer, ainsi que la mise en œuvre des opérations afférentes aux pays ACP au titre de mandats spéciaux.

Les agents affectés à ces activités font également partie d'autres équipes au sein de la direction des opérations de prêt, telles que le département Gestion des mandats, la division Suivi des opérations, la division Instruments de fonds propres et microfinance, la division Fonds fiduciaires et panachage de ressources et l'équipe du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures.

Au 31 décembre 2015, 94 équivalents temps plein (ETP) collaboraient aux opérations ACP. Ils sont répartis entre le siège de la BEI à Luxembourg et les bureaux extérieurs dans les pays ACP.

La BEI a des bureaux extérieurs à Addis-Abeba, Dakar, Nairobi et Yaoundé (ouverture en 2016) pour l'Afrique orientale, occidentale et centrale, Pretoria pour l'Afrique australe, Sydney pour le Pacifique et Saint-Domingue pour les Caraïbes.

La présence de la BEI sur le terrain lui permet de mieux apprécier le marché, facilite le repérage et l'analyse des projets, l'organisation concrète et le suivi des opérations et contribue à améliorer la communication et la collaboration avec les partenaires locaux. La présence de la Banque aux côtés des délégations de l'Union européenne, dans des locaux partagés comme dans le cas du bureau de représentation pour les Caraïbes, devrait renforcer le dialogue et accroître les synergies entre les deux bras financiers de la politique de coopération au développement de l'UE. Quant au bureau d'Addis-Abeba, il rapproche la BEI du siège de l'Union africaine et lui permettra de tisser plus efficacement des liens avec cette organisation. Le bureau régional pour l'Afrique occidentale va être transféré de Dakar à Abidjan courant 2016.

L'installation d'antennes locales de la BEI dans les bureaux des délégations de l'UE est également prévue à Port Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée), à la Barbade et dans la capitale de la Zambie (Lusaka) et du Mozambique (Maputo). La coopération entre la BEI et ses partenaires du Service européen pour l'action extérieure et de la Commission européenne sera ainsi approfondie.

Une restructuration au sein de la Banque et un renforcement de la présence sur le terrain interviendront dans le courant de l'année 2016 et au cours des années suivantes, qui verront l'effectif s'accroître au siège, mais aussi dans les pays ACP. Pour pouvoir répondre aux attentes, il est primordial de disposer de ressources humaines suffisantes et dotées d'une expertise pertinente.

Les années à venir

La BEI reste déterminée à soutenir des projets viables sur le plan financier, durables et ayant des retombées positives dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dans les pays et territoires d'outre-mer et en République d'Afrique du Sud. La Banque appuie pleinement les politiques de l'UE dans le monde et, en partenaire visible et persuasif, elle continuera à contribuer à leur mise en œuvre.

En tant qu'institution, la BEI évolue afin de répondre aux besoins des populations et elle déploie ses meilleurs efforts pour remédier aux problèmes auxquels elles sont confrontées partout dans le monde. La BEI s'est engagée à accroître ses investissements en faveur du climat à l'extérieur de l'UE et à les porter à 35 % du volume total de ses financements. Dans ce but, elle est en train de constituer une réserve de projets admissibles dans les pays ACP. Les États membres de l'UE ont appelé la Banque à amplifier son action dans ces pays. Elle répond concrètement à cette demande, en s'appuyant sur ses opérations traditionnelles comme les lignes de crédit et les investissements en infrastructures, mais aussi en recherchant activement de nouveaux partenaires – des partenaires en mesure de mettre leur expertise au service d'initiatives de qualité.

La BEI est honorée d'être associée à la Facilité d'investissement pour l'Afrique avec la Commission européenne et elle se réjouit de pouvoir se mettre au travail sur des initiatives telles que Boost Africa, grâce à laquelle, avec ses partenaires, elle sera véritablement en mesure de soutenir les jeunes pousses et les entrepreneurs en Afrique. Ce sont là les acteurs de la prospérité de demain. Il est vital de les soutenir, tout comme il est vital de poursuivre sur la voie des progrès accomplis dans les Caraïbes et le Pacifique. La présence régionale de la BEI va donner un nouvel élan à ses activités dans l'ensemble des pays ACP et la rapprocher réellement de ses clients. La Banque européenne d'investissement s'emploie sans discontinuer à amplifier son action.

Annexes

53 1. Liste des pays ACP et des PTOM

54 2. États financiers abrégés de la Facilité d'investissement ACP

58 3. Montants annuels et cumulés des approbations, signatures et décaissements 2003-2015

59 4. Liste des opérations signées au titre de la Facilité d'investissement de 2003 à 2015 (ACP et PTOM)

66 5. Liste des opérations signées sur ressources propres 2003-2015 (ACP et PTOM)

70 6. Vue d'ensemble des lignes de crédit (FI et ressources propres, ACP et PTOM) 2003-2015

74 7. Évolution de la ventilation des prêts depuis la création de la Facilité d'investissement

76 8. Adresses de la BEI

* Les états financiers complets et les notes y afférentes sont disponibles sur le site web www.bei.org ou sur demande à l'adresse info@eib.org.

1. Liste des pays ACP et des PTOM

Afrique

- *Afrique du Sud***
- Angola
- Bénin
- Botswana
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Cap-Vert
- Comores
- Congo
- Côte d'Ivoire
- Djibouti
- Érythrée
- Éthiopie
- Gabon
- Gambie
- Ghana
- Guinée
- *Guinée équatoriale**
- Guinée-Bissau
- Kenya
- Lesotho
- Liberia
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Maurice
- Mauritanie
- Mozambique
- Namibie
- Niger
- Nigeria
- Ouganda
- République centrafricaine
- République démocratique du Congo
- Rwanda
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Seychelles
- Sierra Leone
- Somalie
- *Soudan du Sud**
- *Soudan**
- Swaziland
- Tanzanie
- Tchad
- Togo
- Zambie
- Zimbabwe

Pacifique

- Fidji
- Îles Cook
- Îles Marshall
- Îles Salomon
- Kiribati
- Micronésie
- Nauru
- Niue
- Palaos
- Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Samoa
- Timor-Oriental
- Tonga
- Tuvalu
- Vanuatu

* Pays ACP non signataire de l'accord de partenariat de Cotonou révisé ou ne l'ayant pas ratifié.

** L'Afrique du Sud fait partie du groupe régional des pays ACP et est signataire de l'accord de Cotonou, mais l'assistance qu'elle reçoit de la BEI se fonde sur un accord distinct.

Caraïbes

- Antigua-et-Barbuda
- Bahamas
- Barbade
- Belize
- *Cuba**
- Dominique
- Grenade
- Guyana
- Haïti
- Jamaïque
- République dominicaine
- Saint-Christophe-et-Niévès
- Sainte-Lucie
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Suriname
- Trinité-et-Tobago

PTOM

- Anguilla
- Aruba
- Bermudes
- Bonaire
- Curaçao
- Groenland
- Îles Caïmans
- Îles Falkland
- Îles Géorgie du Sud et Sandwich du Sud
- Îles Turks et Caïcos
- Îles Vierges britanniques
- Montserrat
- Nouvelle Calédonie et dép.
- Pitcairn
- Polynésie française
- Saba
- Saint-Barthélemy
- Sainte-Hélène et dép.
- Saint-Eustache
- Saint-Pierre-et-Miquelon
- Sint-Maarten
- Terres australes et antarctiques françaises
- Territoire britannique antarctique
- Territoire britannique de l'océan Indien
- Wallis-et-Futuna

2. États financiers abrégés de la Facilité d'investissement ACP

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2015 (en milliers d'EUR)

	Notes	31.12.2015	31.12.2014
ACTIF			
Trésorerie et équivalents	5	448 995	545 399
Instruments financiers dérivés	6	311	448
Prêts et créances à recevoir	7	1 460 057	1 331 918
Actifs financiers disponibles à la vente	8	419 353	403 085
Montants à recevoir des donateurs	9/15	-	42 590
Actifs financiers conservés jusqu'à leur échéance	10	228 521	99 988
Autres éléments de l'actif	11	27	5 522
Total de l'actif		2 557 264	2 428 950
PASSIF ET RESSOURCES DES DONATEURS			
PASSIF			
Instruments financiers dérivés	6	8 219	14 632
Produits constatés d'avance	12	29 325	31 310
Dettes envers les tiers	13	101 202	68 824
Autres éléments du passif	14	2 364	2 591
Total du passif		141 110	117 357
CONTRIBUTIONS DES DONATEURS			
Contribution des États membres, fraction appelée	15	2 157 000	2 057 000
Réserve de juste valeur		163 993	156 122
Bénéfices non répartis		95 161	98 471
Total des ressources des donateurs		2 416 154	2 311 593
Total du passif et des ressources des donateurs		2 557 264	2 428 950

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015 (en milliers d'EUR)

	Notes	Du 1.1.2015 au 31.12.2015	Du 1.1.2014 au 31 12.2014
Intérêts et produits assimilés	17	90 385	77 240
Intérêts et charges assimilées	17	-1 556	-1 522
Intérêts et produits assimilés nets		**88 829**	**75 718**
Revenus d'honoraires et de commissions	18	932	1 163
Frais d'honoraires et de commissions	18	-63	-37
Revenus d'honoraires et de commissions nets		**869**	**1 126**
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés		6 276	-11 663
Gains nets réalisés sur actifs financiers disponibles à la vente	19	33 878	8 109
Perte de change nette		-52 483	-222
Résultat net sur opérations financières		**-12 329**	**-3 776**
Variation de la dépréciation de prêts et créances à recevoir, nette de reprises	7	-33 988	-75 756
Dépréciation d'actifs financiers disponibles à la vente	8	-3 646	-6 262
Autres produits	21	-	337
Charges administratives générales	20	-43 045	-38 128
Perte pour l'exercice		-3 310	-46 741
Autres éléments du résultat global			
Postes reclassés ou susceptibles d'être reclassés au résultat :			
actifs financiers disponibles à la vente – Réserve de juste valeur	8		
1. Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		43 394	87 230
2. Montant net transféré au résultat		-35 523	-9 299
Total des actifs financiers disponibles à la vente		**7 871**	**77 931**
Total des autres éléments du résultat global		**7 871**	**77 931**
Total du résultat global de l'exercice		4 561	31 190

ÉTAT DES VARIATIONS DES RESSOURCES DES DONATEURS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015 (en milliers d'EUR)

	Notes	Contribution appelée	Réserve de juste valeur	Bénéfices non répartis	Total
Au 1er janvier 2015		2 057 000	156 122	98 471	2 311 593
Contribution des États membres appelée durant l'exercice	15	100 000	-	-	100 000
Bonifications d'intérêts et assistance technique non utilisées	15	290 000	-	-	290 000
Perte pour l'exercice 2015		-	-	-3 310	-3 310
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice		-	7 871	-	7 871
Variation des contributions des donateurs		**100 000**	**7 871**	**-3 310**	**104 561**
Au 31 décembre 2015		2 157 000	163 993	95 161	2 416 154

	Notes	Contribution appelée	Réserve de juste valeur	Bénéfices non répartis	Total
Au 1er janvier 2014		1 661 309	78 191	145 212	1 884 712
Contribution des États membres appelée durant l'exercice	15	105 691	-	-	105 691
Bonifications d'intérêts et assistance technique non utilisées	15	290 000	-	-	290 000
Perte pour l'exercice 2014		-	-	-46 741	-46 741
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice		-	77 931	-	77 931
Variation des contributions des donateurs		**395 691**	**77 931**	**-46 741**	**426 881**
Au 31 décembre 2014		2 057 000	156 122	98 471	2 311 593

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015 (en milliers d'EUR)

	Notes	Du 1.1.2015 au 31.12.2015	Du 1.1.2014 au 31.12.2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte pour l'exercice		-3 310	-46 741
Ajustements réalisés pour :			
Dépréciation d'actifs financiers disponibles à la vente	8	3 646	6 262
Autres produits	21	-	-337
Variation nette de la dépréciation de prêts et créances	7	33 988	75 756
Intérêts capitalisés sur prêts et créances à recevoir	7	-13 262	-11 915
Variation des intérêts courus et du coût amorti des prêts et créances à recevoir		1 594	895
Variation des intérêts courus et du coût amorti des actifs financiers conservés jusqu'à leur échéance	10	12	12
Variation des produits constatés d'avance		-1 985	-3 773
Effet des variations de change sur les prêts	7	-73 447	-92 707
Effet des variations de change sur les actifs financiers disponibles à la vente		-9 385	-449
Effet des variations de change sur les liquidités détenues		-12 216	-9 362
Perte sur activités d'exploitation avant variation de l'actif et du passif d'exploitation		**-74 365**	**-82 359**
Décaissements de prêts	7	-282 784	-248 326
Remboursements de prêts	7	205 772	166 578
Variation des intérêts courus sur les liquidités et équivalents	5	4	7
Variation de la juste valeur des produits dérivés		-6 276	11 663
Variation des actifs financiers conservés jusqu'à leur échéance	10	-1 545 550	-1 610 057
Actifs financiers conservés jusqu'à leur échéance	10	1 417 005	1 612 619
Variation des actifs financiers disponibles à la vente	8	-67 449	-42 646
Remboursements ou cessions d'actifs financiers disponibles à la vente	8	64 791	43 378
Variation des autres éléments d'actif		5 495	-5 374
Variation des autres éléments de passif		-227	19
Variation des autres montants dus à la Banque européenne d'investissement		4 668	-175
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		-278 916	-154 673
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Contribution reçue des États membres	15	100 000	105 691
Montants reçus des États membres au titre de bonifications d'intérêts et de l'assistance technique		92 590	7 410
Montants versés pour le compte des États membres au titre de bonifications d'intérêts et de l'assistance technique		-22 290	-21 899
Flux de trésorerie nets attribuables aux activités de financement		170 300	91 202
Variation nette des liquidités et équivalents		-108 616	-63 471
État résumé de la trésorerie :			
liquidités et équivalents à l'ouverture de l'exercice		545 398	599 507
Flux de trésorerie nets attribuables aux :			
activités d'exploitation		-278 916	-154 673
activités de financement		170 300	91 202
effets des variations de change sur les liquidités et équivalents		12 216	9 362
Liquidités et équivalents à la clôture de l'exercice		448 998	545 398
Les liquidités et équivalents se décomposent comme suit :			
Liquidités	5	71 405	9 642
Dépôts à terme (hors intérêts courus)		290 576	415 756
Billets de trésorerie	5	87 017	120 000
		448 998	545 398

Les états financiers complets et les notes y afférentes sont disponibles sur le site web www.bei.org ou sur demande à l'adresse info@eib.org.

3. Montants annuels et cumulés des approbations, signatures et décaissements 2003-2015

(ACP + PTOM)		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
ACP FI (2003-2020) (3 185,5 Mio EUR)	Approbations	360,7	388,0	500,9	586,2	297,3	299,5	647,3	395,3	381,1	561,0	834,0	448,5	479,7	**6 079,51**
	Signatures	136,9	336,2	353,7	566,2	310,0	334,7	409,3	369,1	193,0	355,0	471,5	652,6	516,5	**5 004,65**
	Décaissements	4,1	93,6	113,8	184,9	328,5	218,0	198,5	260,0	305,5	315,1	277,2	290,5	348,9	**2 938,65**
ACP FI IFE COTONOU III (500 Mio EUR)	Approbations												88,3	63,9	**152,10**
	Signatures												8,0	60,0	**68,01**
	Décaissements												0,0	2,3	**2,28**
ACP Ressources propres Prot. 1 (1 720 Mio EUR)	Approbations	43,1	47,3	170,0	207,3	550,3	133,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	**1 150,95**
	Signatures	6,1	62,2	150,9	167,3	431,8	148,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	**967,05**
	Décaissements	0,0	6,7	13,7	85,9	107,4	194,7	156,5	34,3	60,4	28,8	27,8	8,7	12,9	**737,79**
ACP Ressources propres Prot. 2 (2 030 Mio EUR)	Approbations						83,8	663,2	672,0	129,7	382,5	308,5	0,0	0,0	**2 239,74**
	Signatures						83,8	413,2	597,8	386,6	289,5	240,5	93,0	0,0	**2 104,36**
	Décaissements						0,0	26,8	156,4	62,2	86,0	123,1	155,9	174,3	**784,57**
ACP Ressources propres Prot. 3 (2 600 Mio EUR)	Approbations												364,4	508,6	**872,95**
	Signatures												171,0	359,1	**530,07**
	Décaissements												0,0	0,0	**0,00**

4. Liste des opérations signées au titre de la Facilité d'investissement de 2003 à 2015 (ACP et PTOM)

* en monnaie locale

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région ou pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant signé en Mio EUR
2003					
AFRICAN BANKS HOLDINGS, LLC	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	27,45
AUREOS EAST AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prise de participation	Privé	6,77
AUREOS SOUTHERN AFRICA VENTURE CAPITAL	Op. régionale – Afrique australe	Services	Prise de participation	Privé	10,15
AUREOS WEST AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prise de participation	Privé	8,46
BEL OMBRE HOTEL B (SUBORDINATED LOAN)	Maurice	Services	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	3,30
BEL OMBRE HOTEL C (INDIRECT EQUITY)	Maurice	Services	Prise de participation	Privé	2,80
DÉV. DU SECTEUR PRIVÉ PG II A CAMEROUN	Cameroun	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	3,00
DÉV. DU SECTEUR PRIVÉ PG II B CAMEROUN	Cameroun	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	25,00
EBTR MAURITANIE	Mauritanie	Aménagement urbain	Prêt de premier rang*	Privé	4,00
KANSANSHI COPPER MINE	Zambie	Industrie	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	34,00
PG BURKINA FASO CREDIT BAIL II	Burkina Faso	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	2,00
PG BURKINA FASO II	Burkina Faso	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	10,00
Sous-total pour 2003					136,93
2004					
AFRICAN LION MINING FUND II	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	6,45
BOAD IV B FACILITÉ DE GARANTIE	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Garantie	Privé	25,00
BOAD IV C PRISE DE PARTICIPATION	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prise de participation	Privé	4,60
DFCU LEASING GLOBAL LOAN	Ouganda	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS (EFP)	Op. régionale – ACP	Lignes de crédit	Accord de co-investissement	Privé	90,00
EUROPEAN FINANCING PARTNERS (EFP)	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	0,01
FABULOUS FLOWERS	Botswana	Agriculture, pêche, foresterie	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	2,00
MAGADI SODA PURE ASH PROJECT / B (FI)	Kenya	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	11,37
MAGADI SODA PURE ASH PROJECT / C (FI)	Kenya	Industrie	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	1,65
MOMA TITANIUM MINERALS	Mozambique	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	15,00
MOMA TITANIUM MINERALS	Mozambique	Industrie	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	40,00
MOZ/RSA NATURAL GAS-UPSTREAM COMPONENT	Mozambique	Énergie	Prêt de premier rang	Public	10,00
NIGERIA GLOBAL LOAN	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	50,00
NOVOTEL DENARAU PROJECT (FI)	Fidji	Services	Prise de participation	Privé	5,00
PRÊT GLOBAL II (GABON)	Gabon	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	6,50
PRÊT GLOBAL II (GABON) B	Gabon	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	3,50
SAMOA VENTURE CAPITAL FUND	Samoa	Services	Prise de participation	Privé	0,30
SHORECAP INTERNATIONAL LTD (SCI)	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	2,05
SNIM VII	Mauritanie	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	22,50
SONABEL III	Burkina Faso	Énergie	Prêt de premier rang	Public	15,25
WESTIN ROCO KI BEACH AND GOLF RESORT	République dominicaine	Services	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	20,00
Sous-total pour 2004					336,17

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région ou pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant signé en Mio EUR
2005					
ADVANS	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	3,50
ALBION RESORT MAURITIUS B	Maurice	Services	Prise de participation	Privé	5,00
AQUALMA III	Madagascar	Agriculture, pêche, foresterie	Prêt de premier rang	Privé	5,00
BANQUE RÉGIONALE DES MARCHÉS B	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prise de participation	Privé	0,61
BIMAO	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Garantie*	Privé	5,00
CAP VERT – SECTEUR FINANCIER PG II	Cap-Vert	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	8,00
CAPE FUND II	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prise de participation	Privé	12,75
CLICO GLOBAL LOAN	Trinité-et-Tobago	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	20,00
COMPAGNIE SUCRIÈRE DU TCHAD	Tchad	Industrie	Garantie	Privé	11,80
DANGOTE CEMENT - C	Nigeria	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	33,06
DEVELOPMENT FINANCE LIMITED IX	Trinité-et-Tobago	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	7,00
ÉTUDE EL AOUJ	Mauritanie	Industrie	Prise de participation	Privé	5,00
GILGEL GIBE II HYDROPOWER PLANT	Éthiopie	Énergie	Prêt de premier rang	Public	50,00
GRENLEC III PROJECT	Grenade	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	5,00
KPLC GRID DEVELOPMENT	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Public	43,00
LIAISON MARITIME DAKAR-ZIGUINCHOR	Sénégal	Transports	Prêt de premier rang	Public	10,00
MOMA TITANIUM C	Mozambique	Industrie	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	2,75
MOPANI COPPER PROJECT	Zambie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	48,00
NIGER – PG SECTEUR FINANCIER II	Niger	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	8,00
OLKARIA II EXTENSION	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Public	34,08
PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY	Op. régionale – Pacifique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	7,00
PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY B	Op. régionale – Pacifique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	6,00
SEPH-NOUADHIBOU	Mauritanie	Agriculture, pêche, foresterie	Prêt de premier rang	Privé	2,50
SEPH-NOUADHIBOU	Mauritanie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	2,50
VRA VII	Ghana	Énergie	Prêt de premier rang	Public	10,50
ZESCO KARIBA NORTH II	Zambie	Énergie	Prêt de premier rang	Public	7,60
Sous-total pour 2005					353,64
2006					
ACCESS MICROFINANCE HOLDING	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	3,46
ADEMI V	République dominicaine	Services	Prise de participation	Privé	0,23
ADEMI V B	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	3,00
AES SONEL-ELECTRICITY SUPPLY	Cameroun	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	55,00
AES SONEL-ELECTRICITY SUPPLY B	Cameroun	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	10,00
ALBION RESORT MAURITIUS	Maurice	Services	Prêt de premier rang	Privé	14,00
AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE FELOU	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Énergie	Prêt de premier rang	Public	11,00
AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE FELOU B	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Énergie	Prêt de premier rang	Public	11,00
AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE FELOU C	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Énergie	Prêt de premier rang	Public	11,00
ASTRUM TRAVEL HELICOPTER SERVICES	Belize	Transports	Prêt de premier rang	Privé	3,56
BDEAC PRÊT GLOBAL III	Op. régionale – Afrique centrale	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	15,00
BDEAC PRÊT GLOBAL III B	Op. régionale – Afrique centrale	Services	Garantie	Privé	5,00
BPI KENYA SME FUND	Kenya	Services	Prise de participation	Privé	3,92
BPI MADAGASCAR SME FUND	Madagascar	Services	Prise de participation	Privé	2,00
CARIBBEAN DEV BANK IV B	Op. régionale – Caraïbes	Services	Garantie	Privé	20,00
DFCU LEASING GLOBAL LOAN II	Ouganda	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	10,00
EADB REGIONAL FINANCE FACILITY	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	25,00
ECOCIMENTO FIBRE CEMENT	Mozambique	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	1,30
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS II	Op. régionale – ACP	Lignes de crédit	Accord de co-investissement	Privé	90,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS II B	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS II C	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
ECP AFRICA FUND II	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	38,29
FIRST BANK OF NIGERIA	Nigeria	Services	Prêt de premier rang	Privé	35,00
FIRST BANK OF NIGERIA B	Nigeria	Services	Prêt de premier rang	Privé	15,00
GHANA FINANCIAL SECTOR GLOBAL LOAN II B	Ghana	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	15,00
I & P	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	3,25
KOLOMBANGARA FOREST PROJECT	Îles Salomon	Agriculture, pêche, foresterie	Prêt de premier rang	Privé	3,50
KOUILOU MAGNESIUM PHASE I	Congo	Industrie	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	13,00

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région ou pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant signé en Mio EUR
KULA FUND II	Op. régionale – Pacifique	Services	Prise de participation	Privé	3,99
LUMWANA COPPER PROJECT A	Zambie	Industrie	Prêt subordonné et quasi-fonds propres	Privé	48,00
LUMWANA COPPER PROJECT B	Zambie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	19,00
MAPUTO WATER SUPPLY	Mozambique	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	31,00
NAMIBIA – OLD MUTUAL MIDINA FUND	Namibie	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Public	4,00
PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II	Op. régionale – Pacifique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
RW – GL II PRIVATE SECTOR SUPPORT A	Rwanda	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	3,00
SMALL ENTERPRISES GLOBAL LOAN	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	4,00
SMALL TOWN WATER & SANITATION PROGRAM	Éthiopie	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	16,50
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAURITANIE	Mauritanie	Services	Prise de participation	Privé	4,21
Sous-total pour 2006					566.21
2007					
ACCORD-CADRE GARANTIE AFRIQUE CENTRALE	Op. régionale – Afrique centrale	Services	Garantie*	Privé	50,00
ADEMI V C	République dominicaine	Services	Prise de participation	Privé	0,52
ADENIA FUNDS II	Op. régionale – Océan Indien	Services	Prise de participation	Privé	4,61
AFRICAP II	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	4,01
AIC CARIBBEAN FUND BARBADOS	Op. régionale – Caraïbes	Services	Prise de participation	Privé	37,97
BUJAGALI HYDROELECTRIC PROJECT	Ouganda	Énergie	Prêt de premier rang	Public	92,13
CAPITAL FINANCIAL HOLDING	Op. régionale – Afrique centrale	Services	Prise de participation	Privé	5,00
CLICO GLOBAL LOAN B	Trinité-et-Tobago	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	10,00
MARTIN S DRIFT KIMBERLITE PROJECT	Botswana	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	5,00
MICROCRED (PLANET BANK)	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	3,00
PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II B	Op. régionale – Pacifique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	2,00
PEFF-UGANDA	Ouganda	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	30,00
PRÊT GLOBAL III (GABON)	Gabon	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	7,00
PRÊT GLOBAL PRO-PME II	Cameroun	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	4,00
PRIVATE ENTERPRISE FINANCE FACILITY	Kenya	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	20,00
RURAL IMPULSE MICROFINANCE FUND (EQUITY)	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	1,09
RURAL IMPULSE MICROFINANCE FUND MEZZ	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	1,70
RW – GL II PRIVATE SECTOR SUPPORT B	Rwanda	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	7,00
TVCABO MULTIMEDIA	Angola	Télécoms	Prêt de premier rang	Privé	15,00
Sous-total pour 2007					300.04
2008					
ACCESS BANK LIBERIA	Liberia	Services	Prise de participation	Privé	0,96
ADLEVO CAPITAL AFRICA	Maurice	Services	Prise de participation	Privé	13,98
AFRICAN LION MINING FUND III	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	9,67
AFRICINVEST FUND II LLC	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	20,00
ATLANTIC COAST REGIONAL FUND	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	15,65
AUREOS AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	27,15
CAPITAL INVESTMENT LINE GL III	Zambie	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	20,00
DERBA MIDROC CEMENT COMPANY	Éthiopie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	29,05
DR FINANCING FACILITY	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,00
DR FINANCING FACILITY B	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	10,00
DR FINANCING FACILITY C	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	3,50
INGA POWER REHABILITATION B	République démocratique du Congo	Énergie	Prêt de premier rang	Public	55,00
JIRAMA WATER II (MADAGASCAR)	Madagascar	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	23,50
MALAWI GLOBAL LOAN III	Malawi	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	15,00
NFC FORESTRY PROJECT	Ouganda	Agriculture, pêche, foresterie	Prêt de premier rang	Privé	5,00
NIGER – PG SECTEUR FINANCIER III	Niger	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	8,00
NORMAN MANLEY INTERNATIONAL AIRPORT	Jamaïque	Transports	Prêt de premier rang	Public	35,00
PMND (DIGICEL SAMOA)	Op. régionale – Pacifique	Télécoms	Prêt de premier rang	Privé	3,70
PMND B (DIGICEL VANUATU)	Op. régionale – Pacifique	Télécoms	Prêt de premier rang	Privé	4,80
PMND C (DIGICEL TONGA)	Op. régionale – Pacifique	Télécoms	Prêt de premier rang	Privé	3,90
PMND D (DIGICEL FIJI)	Op. régionale – Pacifique	Télécoms	Prêt de premier rang	Privé	10,70
SMALL ENTERPRISES GLOBAL LOAN B	République dominicaine	Services	Prise de participation*	Privé	1,00
SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE MBANGA	Cameroun	Agriculture, pêche, foresterie	Prêt de premier rang	Privé	4,10
Sous-total pour 2008					324,66
2009					
ADVANS SA SICAR II	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	6,00
AGRI-VIE FUND PCC	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	7,99

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région ou pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant signé en Mio EUR
BANK OF SAINT LUCIA GLOBAL LOAN II	Sainte-Lucie	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	9,98
BANQUE DE DÉPÔT ET DE CRÉDIT DJIBOUTI	Djibouti	Services	Prise de participation	Privé	2,00
BDEAC PRÊT GLOBAL IV	Op. régionale – Afrique centrale	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	25,00
BTA TOLL ROAD	République dominicaine	Transports	Prêt de premier rang	Privé	29,82
CAPE III	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prise de participation	Privé	28,63
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS III	Op. régionale – ACP	Lignes de crédit	Accord de co-investissement	Privé	90,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS III B	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS III C	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
FIPA – ANGOLA PRIVATE EQUITY FUND	Angola	Services	Prise de participation	Privé	4,05
GROFIN AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	14,15
LEAPFROG MICROINSURANCE INVESTMENTS	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	15,07
MICROCRED II	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	2,00
MICROFINANCE ENHANCEMENT FACILITY	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	35,03
OLKARIA II EXTENSION B	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Public	3,95
PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II C	Op. régionale – Pacifique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	3,00
PAN-AFRICAN INVESTMENT PARTNERS II LTD	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	28,37
RWANDA GL III – PRIVATE SECTOR SUPPORT	Rwanda	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
SHORECAP II	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	9,98
SNIM GUELB II	Mauritanie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	75,00
UNELCO WIND POWER	Vanuatu	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	4,30
Sous-total pour 2009					409,32
2010					
ACCESS BANK LIBERIA B	Liberia	Services	Prêt de premier rang	Privé	1,50
ACCESS MICROFINANCE HOLDING II	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	1,73
ADEMI RURAL MICROFINANCE	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	7,00
AFRICA CAPITALISATION FUND	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	28,55
CAPE VERDE WIND POWER PPP	Cap-Vert	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	30,00
ECOBANK REGIONAL FACILITY II	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prêt de premier rang	Privé	50,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS IV	Op. régionale – ACP	Lignes de crédit	Accord de co-investissement	Privé	90,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS IV B	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS IV C	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
INTERACT CLIMATE CHANGE FACILITY	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	45,00
INTERACT CLIMATE CHANGE FACILITY B	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II D	Op. régionale – Pacifique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II E	Op. régionale – Pacifique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	4,00
PHILIPS LIGHTING MASERU	Lesotho	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	5,00
PRÊT GLOBAL PRO-PME III (CAMEROUN)	Cameroun	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
PRIVATE ENTERPRISE FINANCE FACILITY II	Ouganda	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	40,00
RAWBANK LINE OF CREDIT (DRC)	République démocratique du Congo	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
REGMIFA MSME INV FUND FOR AFRICA	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	11,27
RURAL IMPULSE MICROFINANCE FUND II	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	10,00
Sous-total pour 2010					354,05
2011					
ACME HAITI LOCAL CURRENCY LOAN	Haïti	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	3,00
BOA REGIONAL FACILITY (REGIONAL WEST AFRIKA)	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prêt de premier rang	Privé	10,00
CATALYST FUND I	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prise de participation	Privé	8,93
CDB CLIMATE ACTION LINE OF CREDIT	Op. régionale – Caraïbes	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Secteurs public et privé	50,00
DR FINANCING FACILITY D	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	3,50
DR MICROFINANCE FACILITY II	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	6,00
DR MICROFINANCE FACILITY II C	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	6,00
EAC MICROFINANCE LOAN (FAULU)	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prêt de premier rang*	Privé	4,00
FEFISOL MICROFINANCE FUND	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	5,00
I AND P CAPITAL (III) LLC LTD	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	12,00
INTERACT CLIMATE CHANGE FACILITY C	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	0,01
JAMAICA TOLL ROAD	Jamaïque	Transports	Prêt de premier rang	Privé	39,13
MAURITIUS LEASING LINE OF CREDIT	Maurice	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,00

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région ou pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant signé en Mio EUR
PEFF II KENYA A	Kenya	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	7,00
PEFF II KENYA B	Kenya	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	6,50
PROGRESSION EASTERN AFRICA MICRO-FIN. EQUITY FUND	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prise de participation	Privé	5,96
RWANDA PRIVATE SECTOR SUPPORT FACILITY	Rwanda	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	8,00
SOFIHDES GL III	Haïti	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,00
UT BANK GLOBAL LOAN	Ghana	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	8,00
Sous-total pour 2011					**193,02**
2012					
ACCESS BANK GLOBAL LOAN NIGERIA	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	50,00
ACCESS MICROFINANCE HOLDING III	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	4,56
ASECNA V	Op. régionale – Afrique	Transports	Prêt de premier rang	Public	40,00
CONVERGENCE ICT FUND	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	19,25
DBS GLOBAL LOAN VI	Seychelles	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,00
EAC MICROFINANCE LOAN (CENTENARY)	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prêt de premier rang*	Privé	8,00
EAC MICROFINANCE LOAN (K-REP)	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prêt de premier rang*	Privé	7,00
EAC MICROFINANCE LOAN (THE CO-OP)	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prêt de premier rang*	Privé	20,00
EADB REGIONAL FINANCE FACILITY GL II	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	25,00
FONDS CAURIS CROISSANCE II LIMITED	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	5,00
I AND P AFRIQUE ENTREPRENEURS	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	7,00
KRIBI GAS FIRED POWER PLANT	Cameroun	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	29,50
MAURITIUS AIRPORT HOTEL	Maurice	Services	Prêt de premier rang	Privé	8,00
PEFF II KENYA / C	Kenya	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	6,50
PEFF III KENYA	Kenya	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	50,00
PEFF III KENYA - B	Kenya	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	20,00
UBA REGIONAL FACILITY	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	50,17
Sous-total pour 2012					**354,98**
2013					
DR MICROFINANCE FACILITY II D	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	1,00
EAC MICROFINANCE LOAN DFCU	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prêt de premier rang*	Privé	5,00
EAC MICROFINANCE LOAN II (NMB)	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Ligne de crédit microfinance et prise de participation*	Privé	20,00
EAC MICROFINANCE LOAN KCB RWANDA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prêt de premier rang*	Privé	6,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF FAMILY BANK	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	10,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF I AND M RWANDA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	8,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF NMB TANZANIA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	50,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF PRIME BANK	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS V	Op. régionale – ACP	Lignes de crédit	Accord de co-investissement	Privé	90,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS V B	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS V C	Op. régionale – ACP	Services	Accord de co-investissement	Privé	5,00
FAMILY BANK	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Ligne de microcrédit et prise de participation*	Privé	10,00
GHANA FINANCIAL SECTOR GL III A	Ghana	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	20,00
LEAPFROG II	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	18,83
MALAWI CREDIT LINE	Malawi	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	15,00
MAURITIUS ETHANOL PROJECT	Maurice	Agriculture, pêche, foresterie	Prêt de premier rang	Privé	8,00
MICROCRED CÔTE D'IVOIRE	Côte d'Ivoire	Services	Prise de participation	Privé	1,70
NIGERIA SECOND TIER LOAN B	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	50,00
NIGERIA SECOND TIER LOAN C	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	25,00
NIGERIA SECOND TIER LOAN D	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	25,00
SHELTER-AFRIQUE COMMUNITY DEVELOPMENT	Op. régionale – Afrique	Aménagement urbain	Prêt de premier rang	Privé	15,00
ZENITH BANK MID-CAP LOAN	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	40,00
ZENITH BANK MID-CAP LOAN B	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	20,00
Sous-total pour 2013					**453,5**
2014					
ACCESS BANK LINE OF CREDIT NIGERIA II	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	50,00
ADVANS SA SICAR III	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	4,51
AIRSIDE SAFETY WORKS – ROBERTS AIR-PORT MONROVIA	Liberia	Transports	Prêt de premier rang	Public	21,70
BANCABC REGIONAL FACILITY FOR SME AND MIDCAPS (B)	Botswana	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	20,00

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région ou pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant signé en Mio EUR
BANCABC REGIONAL FACILITY FOR SME AND MIDCAPS (Z)	Zambie	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	25,00
EAC MICROFINANCE FACILITY II CRDB	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Ligne de crédit microfinance et prise de participation*	Privé	20,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF BOA TANZANIA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	7,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF CRANE BANK UGANDA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	28,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF CRDB UGANDA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	20,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF HFB UGANDA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	13,00
ECOBANK REGIONAL FACILITY III	Op. régionale – Afrique	Services	Prêt de premier rang	Privé	80,11
GHANA FINANCIAL SECTOR LOAN III B	Ghana	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	20,00
LAKE TURKANA WIND POWER A	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	50,00
LAKE TURKANA WIND POWER C	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	100,00
MOZAMBIQUE FINANCIAL SECTOR LINE OF CREDIT MB	Mozambique	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,00
PEFF III KENYA - C	Kenya	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	50,00
PORTLAND CARIBBEAN FUND II L P	Op. régionale – Caraïbes	Services	Prise de participation	Privé	23,43
PTA BANK – CREDIT LINE FOR SMES AND MIDCAPS	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	64,00
PTA BANK – CREDIT LINE FOR SMES AND MIDCAPS	Op. régionale – Afrique australe	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	16,00
SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY (ABC)	Op. régionale – Afrique australe	Services	Ligne de crédit microfinance et prise de participation*	Privé	5,00
SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY (MADISON)	Op. régionale – Afrique australe	Services	Ligne de crédit microfinance et prise de participation*	Privé	4,50
SYNERGY PRIVATE EQUITY FUND	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prise de participation	Privé	11,37
IFE-IF ACP Cotonou III					
NOVASTAR VENTURES EAST AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Prise de participation	Privé	8,01
Sous-total pour 2014					646.63
2015					
ACCESS MICROFINANCE HOLDING III B	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	2,24
AFRICA RENEWABLE ENERGY FUND LP	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Public	14,77
AGRIF	Op. régionale – ACP	Agriculture, pêche, foresterie	Prise de participation	Privé	13,15
APIS GROWTH FUND I	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	19,29
DR MICROFINANCE FACILITY II E	République dominicaine	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	10,00
EAC MICROFINANCE FACILITY II (FAULU)	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Ligne de crédit microfinance et prise de participation*	Privé	10,00
EAC MICROFINANCE FACILITY II AB BANK RWANDA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Ligne de crédit microfinance et prise de participation*	Privé	1,00
EAC MICROFINANCE FACILITY II AB BANK TANZANIA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Services	Ligne de crédit microfinance et prise de participation*	Privé	4,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF ABC BANK	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF II CRDB TANZANIA	Op. régionale – Afrique centrale	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	5,50
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF II CRDB TANZANIA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	49,50
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF II FAMILY BANK KENYA	Op. régionale – Afrique centrale	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	3,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF II FAMILY BANK KENYA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	27,00
EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF II NIC BANK KENYA	Op. régionale – Afrique de l'Est	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	50,00
FNB ZAMBIA FACILITY LOAN FOR SMES AND MIDCAPS	Zambie	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	14,00
GHANA FINANCIAL SECTOR LOAN III C	Ghana	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	10,00
GHANA FINANCIAL SECTOR LOAN III D	Ghana	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	15,00
IFHA II	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	21,70
LUSAKA POWER TRANSMISSION AND DISTRIBUTION NETWORK	Zambie	Énergie	Prêt de premier rang	Public	78,00
MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique	Éducation	Prise de participation	Privé	1,50
MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique	Énergie	Prise de participation	Privé	12,00
MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique	Santé	Prise de participation	Privé	3,00

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région ou pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant signé en Mio EUR
MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	2,97
MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique	Déchets solides	Prise de participation	Privé	0,99
MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique	Télécommunications	Prise de participation	Privé	1,50
MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique	Transports	Prise de participation	Privé	6,03
MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA FUND	Op. régionale – Afrique	Eau et assainissement	Prise de participation	Privé	2,01
MICROCRED III	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	3,00
MOMA TITANIUM D	Mozambique	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	21,31
MOZAMBIQUE FINANCIAL SECTOR LINE OF CREDIT MBIM	Mozambique	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	20,00
NIGERIA SECOND TIER LOAN E	Nigeria	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	20,00
OMNICANE CARBON BURN-OUT	Maurice	Déchets solides	Prêt de premier rang	Privé	8,00
SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY (EFC PULSE)	Op. régionale – Afrique australe	Services	Ligne de crédit microfinance et prise de participation*	Privado	4,00
SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY AB BANK ZM	Op. régionale – Afrique australe	Services	Ligne de crédit microfinance et prise de participation*	Privé	3,00
SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY BIM	Op. régionale – Afrique australe	Services	Ligne de crédit microfinance et prise de participation*	Privé	10,00
SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY FNBZ	Op. régionale – Afrique australe	Services	Ligne de crédit microfinance et prise de participation*	Privé	6,00
SOUTHERN AFRICA MICROFINANCE FACILITY MOZA BANCO	Op. régionale – Afrique australe	Services	Ligne de crédit microfinance et prise de participation*	Privé	10,00
TVCABO MULTIMEDIA II	Angola	Télécommunications	Prêt de premier rang	Privé	20,00
IFE-IF ACP Cotonou III					
CARIBBEAN AND PACIFIC IMPACT FINANCE FACILITY	Op. régionale – Caraïbes	Lignes de crédit	Ligne de crédit*	Privé	10,00
ENERGY ACCESS FUND	Op. régionale – Afrique	Services	Prise de participation	Privé	10,00
TCX - THE CURRENCY EXCHANGE FUND N V	Op. régionale – ACP	Services	Prise de participation	Privé	40,00
Sous-total pour 2015					568,46
TOTAL					4 997,64

PTOM					
Dénomination du contrat	Région ou pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant signé en Mio EUR
2007					
BCI - LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENTALE	Nouvelle-Calédonie	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
SOCREDO LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENT	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
Sous-total pour 2007					10.00
2008					
OCTS FINANCING FACILITY	Op. régionale – PTOM	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	10,00
Sous-total pour 2008					10.00
2010					
NC-LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENTALE II	Nouvelle-Calédonie	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	10,00
SOCREDO LIGNE ENVIRONNEMENTALE II	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,00
Sous-total pour 2010					15.00
2013					
BANQUE DE TAHITI GLOBAL LOAN	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	8,00
SOCREDO GLOBAL LOAN VI B	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	10,00
Sous-total pour 2013					18.00
2014					
BANQUE DE TAHITI LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENTALE	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	8,00
BANQUE DE TAHITI LIGNE DE CRÉDIT MICROFINANCE	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	6,00
Sous-total pour 2014					14.00
2015					
ST MAARTEN FIBRE TO THE HOME FTTH	Sint-Maarten	Télécoms	Prêt de premier rang	Privé	8,00
Sous-total pour 2015					8.00
TOTAL					75,00

5. Liste des opérations signées sur ressources propres 2003-2015 (ACP et PTOM)

* en monnaie locale

Pays ACP					
Dénomination du contrat	**Région ou pays**	**Secteur**	**Nature de l'opération**	**Secteur public ou privé**	**Montant signé en Mio EUR**
2003					
BEL OMBRE HOTEL A (SENIOR LOAN)	Maurice	Services	Prêt de premier rang	Privé	6,10
Sous-total pour 2003					6,10
2004					
BOAD PG IV A	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	25,00
MAGADI SODA PURE ASH PROJECT / A	Kenya	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	8,93
MAURITIUS CONTAINER TERMINAL II	Maurice	Transports	Prêt de premier rang	Public	14,00
NOVOTEL DENARAU PROJECT	Fidji	Services	Prêt de premier rang	Privé	6,00
VINLEC IV	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Énergie	Prêt de premier rang	Public	8,30
Sous-total pour 2004					62,23
2005					
CARIBBEAN DEV BANK III FACILITY	Op. régionale – Caraïbes	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Public	40,00
DANGOTE CEMENT - A	Nigeria	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	57,85
DANGOTE CEMENT - B	Nigeria	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	33,06
SBM GLOBAL LOAN	Maurice	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	20,00
Sous-total pour 2005					150,91
2006					
BLPC IV WIND POWER	Barbade	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	9,75
FIJI POWER	Fidji	Énergie	Prêt de premier rang	Public	24,50
GHANA FINANCIAL SECTOR GLOBAL LOAN II C	Ghana	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	40,00
LUMWANA COPPER PROJECT C	Zambie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	18,00
WEST AFRICAN GAS PIPELINE (WAGP)	Ghana	Énergie	Prêt de premier rang	Public	75,00
Sous-total pour 2006					167,25
2007					
AMBATOVY NICKEL PROJECT	Madagascar	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	260,00
ECOBANK REGIONAL FACILITY	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Services	Prêt de premier rang	Privé	50,00
INTERCONTINENTAL BANK	Nigeria	Services	Prêt de premier rang	Privé	50,00
MASERU WASTEWATER PROJECT	Lesotho	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	14,30
MUNALI NICKEL PROJECT	Zambie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	29,51
PROGRAMME EAU SÉNÉGAL	Sénégal	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	15,00
SONEB-ALIMENTATION EN EAU URBAINE	Bénin	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	13,00
Sous-total pour 2007					431,81
2008					
AEP OUAGADOUGOU II	Burkina Faso	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	18,50
ASSAINISSEMENT DAKAR	Sénégal	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	20,00
CAPRIVI INTERCONNECTOR PROJECT	Namibie	Énergie	Prêt de premier rang	Public	35,00
DFL REGIONAL SME	Op. régionale – Caraïbes	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	9,00
INGA POWER REHABILITATION A	République démocratique du Congo	Énergie	Prêt de premier rang	Public	55,00
JIRAMA ANDEKALEKA HYDRO	Madagascar	Énergie	Prêt de premier rang	Public	24,50
MALAWI PERI-URBAN WATER & SANITATION	Malawi	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	15,75
PORTS OF CAPE VERDE	Cap-Vert	Transports	Prêt de premier rang	Public	54,80
Sous-total pour 2008					232,55
2009					
BEIRA CORRIDOR (PORT COMPONENT)	Mozambique	Transports	Prêt de premier rang	Public	65,00
BENIN-TOGO POWER REHABILITATION (BÉNIN)	Bénin	Énergie	Prêt de premier rang	Public	32,00

Pays ACP					
Dénomination du contrat	**Région ou pays**	**Secteur**	**Nature de l'opération**	**Secteur public ou privé**	**Montant signé en Mio EUR**
BENIN-TOGO POWER REHABILITATION (TOGO)	Togo	Énergie	Prêt de premier rang	Public	3,00
CAMWATER	Cameroun	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	40,00
JKIA UPGRADING AND REHABILITATION	Kenya	Transports	Prêt de premier rang	Public	63,87
MAURITIUS SUGAR INDUSTRY REFORM	Maurice	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	13,00
MAURITIUS SUGAR INDUSTRY REFORM PROJECT B	Maurice	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	15,00
MOMBASA-NAIROBI TRANSMISSION LINE	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Public	60,00
OHORONGO CEMENT NAMIBIA	Namibie	Industrie	Prêt de premier rang	Privé	82,30
PORT AUTONOME DE POINTE NOIRE	Congo	Transports	Prêt de premier rang	Public	29,00
Sous-total pour 2009					403,17
2010					
AIDBANK LINE OF CREDIT III A	Dominique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	7,00
AIDBANK LINE OF CREDIT III B	Dominique	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	1,00
DBSKN LINE OF CREDIT IV - B	Saint-Christophe-et-Niévès	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	0,75
DBSKN LINE OF CREDIT IV A	Saint-Christophe-et-Niévès	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	5,24
ETED POWER TRANSMISSION	République dominicaine	Énergie	Prêt de premier rang	Public	26,80
MAURITANIA SUBMARINE CABLE CONNECTION	Mauritanie	Télécommunications	Prêt de premier rang	Public	7,32
METOLONG DAM AND WATER SUPPLY PROGRAM	Lesotho	Eau et assainissement	Prêt de premier rang*	Public	140,00
NIGERIA FRAMEWORK LOAN A	Nigeria	Services	Prêt de premier rang	Privé	80,00
NIGERIA FRAMEWORK LOAN C	Nigeria	Services	Prêt de premier rang	Privé	55,00
NIGERIA FRAMEWORK LOAN D	Nigeria	Services	Prêt de premier rang	Privé	55,00
OLKARIA I & IV GEOTHERMAL EXTENSION	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Public	119,00
TANZANIA BACKBONE INTERCONNECTOR	République unie de Tanzanie	Énergie	Prêt de premier rang	Public	100,65
Sous-total pour 2010					597,76
2011					
BOAD PG V A	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	30,00
BOAD PG V B	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	30,00
ENERGY DEVELOPMENT AND ACCESS PROJECT	Mozambique	Énergie	Prêt de premier rang	Public	33,89
GREAT EAST ROAD REHABILITATION PROJECT	Zambie	Transports	Prêt de premier rang	Public	80,00
IMPROVEMENT TO REGIONAL AIRPORTS	République unie de Tanzanie	Transports	Prêt de premier rang	Public	50,00
INTERCONNEXION BOLGATANGA-OUAGADOUGOU	Burkina Faso	Énergie	Prêt de premier rang	Public	23,00
LAKE VICTORIA WATSAN – KAMPALA WATER	Ouganda	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	75,00
SBM LINE OF CREDIT II	Maurice	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	30,00
SEYCHELLES SUBMARINE CABLE PROJECT	Seychelles	Télécommunications	Prêt de premier rang	Privé	8,00
SEYCHELLES WATER & SANITATION (OWN RESOURCES)	Seychelles	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	26,74
Sous-total pour 2011					386,62
2012					
BARRAGE RÉSERVOIR DE LOM PANGAR	Cameroun	Énergie	Prêt de premier rang	Public	30,00
CLSG INTERCONNECTION	Op. régionale – Afrique de l'Ouest	Énergie	Prêt de premier rang	Public	75,00
EASTERN AFRICA TRANSPORT CORRIDOR	Ouganda	Transports	Prêt de premier rang	Public	55,00
ITEZHI-TEZHI HYDRO PROJECT	Zambie	Énergie	Prêt de premier rang	Public	50,00

Pays ACP					
Dénomination du contrat	Région ou pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant signé en Mio EUR
MOUNT COFFEE HYDRO GEN REHABILITATION	Liberia	Énergie	Prêt de premier rang	Public	50,00
TRANSMISSION LINE KAFUE-LIVINGSTONE	Zambie	Énergie	Prêt de premier rang	Public	22,00
Sous-total pour 2012					282,00
2013					
AEP OUAGADOUGOU III	Burkina Faso	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	33,00
KABALA AEP BAMAKO	Mali	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	50,00
LAKE VICTORIA WATSAN – MWANZA	République unie de Tanzanie	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	45,00
TERRESTRIAL TELECOM CABLE PROJECT	Mauritanie	Télécommunications	Prêt de premier rang	Public	15,00
ZAMBIA WATER AND SANITATION PROJECT	Zambie	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	75,00
Sous-total pour 2013					218,00
2014					
AEP NIAMEY	Niger	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	21,00
JIJI MULEMBWE HYDROPOWER BURUNDI	Burundi	Énergie	Prêt de premier rang	Public	70,00
LAKE TURKANA WIND POWER B	Kenya	Énergie	Prêt de premier rang	Privé	50,00
PROJET ÉNERGIE GUINÉE	Guinée	Énergie	Prêt de premier rang	Public	60,00
REHABILITATION OF MAPUTO AIRPORT	Mozambique	Transports	Prêt de premier rang	Public	20,00
SONABEL SOLAR PLANT BURKINA FASO	Burkina Faso	Énergie	Prêt de premier rang	Public	23,00
Sous-total pour 2014					244,00
2015					
CI ENERGIES NETWORK UPGRADE AND ENERGY EFFICIENCY	Côte d'Ivoire	Énergie	Prêt de premier rang	Public	117,70
ESSENTIAL AVIATION SAFETY UPGRADE – MALAWI	Malawi	Transports	Prêt de premier rang	Public	21,00
LILONGWE WATER RESOURCE EFFICIENCY PROGRAMME	Malawi	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	24,00
OMVG – INTERCONNECTION A	Guinée	Énergie	Prêt de premier rang	Public	65,00
OMVG – INTERCONNECTION B	Sénégal	Énergie	Prêt de premier rang	Public	20,00
PNG RURAL BRIDGES	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Transports	Prêt de premier rang	Public	53,37
RESTRUCTURATION DES RÉSEAUX ÉLEC-TRIQUES BÉNIN	Bénin	Énergie	Prêt de premier rang	Public	18,00
URBAN WATER SUPPLY PROGRAMME ETHIOPIA	Éthiopie	Eau et assainissement	Prêt de premier rang	Public	40,00
Sous-total pour 2015					359,07
TOTAL					3 541,47

PTOM					
Dénomination du contrat	Région ou pays	Secteur	Nature de l'opération	Secteur public ou privé	Montant signé en Mio EUR
2009					
SOCGEN – LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENTALE	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	10,00
Sous-total pour 2009					10,00
2012					
TAHITI CENTRE HOSPITALIER SWAC	Polynésie française	Énergie	Prêt de premier rang	Public	7,50
Sous-total pour 2012					7,50
2013					
SOCREDO GLOBAL LOAN VI A	Polynésie française	Lignes de crédit	Ligne de crédit	Privé	22,50
Sous-total pour 2013					22,50
2014					
MÉDIPÔLE HOSPITAL	Nouvelle-Calédonie	Santé	Prêt de premier rang	Public	20,00
Sous-total pour 2014					20,00
TOTAL					60,00

Twyford

6. Vue d'ensemble des lignes de crédit (FI et ressources propres, ACP et PTOM) 2003-2015

PAYS ACP

Pays	Dénomination	Date de signature	Montant signé	Montant affecté	Nombre d'affectations
Burkina Faso	PG BURKINA FASO II	08/12/2003	10,00	6,85	19
Burkina Faso	PG BURKINA FASO CRÉDIT BAIL II	08/12/2003	2,00	2,00	11
Cameroun	DÉV. DU SECTEUR PRIVÉ PG II A CAMEROUN	16/12/2003	3,00	3,00	44
Cameroun	DÉV. DU SECTEUR PRIVÉ PG II B CAMEROUN *	16/12/2003	25,00	0,00	0
Op. régionale – ACP	EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS (EFP)	13/05/2004	90,00	53,68	11
Ouganda	DFCU LEASING GLOBAL LOAN	09/08/2004	5,00	5,00	11
Gabon	PRÊT GLOBAL II (GABON) B	18/10/2004	3,50	3,50	4
Gabon	PRÊT GLOBAL II (GABON) *	18/10/2004	6,50	0,00	0
Nigeria	NIGERIA GLOBAL LOAN	06/12/2004	50,00	49,63	26
Op. régionale – Pacifique	PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY (Development Bank of Samoa)	15/10/2005	7,00	6,88	279
Niger	NIGER – PG SECTEUR FINANCIER II	26/10/2005	8,00	8,00	45
Trinité-et-Tobago	CLICO GLOBAL LOAN	03/11/2005	20,00	10,71	5
Op. régionale – Pacifique	PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY B (Tonga Development Bank)	15/12/2005	6,00	0,07	1
Cap-Vert	CAP VERT – SECTEUR FINANCIER PG II *	20/12/2005	8,00	0,00	0
Trinité-et-Tobago	DEVELOPMENT FINANCE LIMITED IX	20/12/2005	7,00	6,85	12
Namibie	NAMIBIA – OLD MUTUAL MIDINA FUND *	10/03/2006	4,00	0,00	0
Op. régionale – ACP	EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS II	12/05/2006	90,00	68,29	11
Op. régionale – Afrique centrale	BDEAC PRÊT GLOBAL III	24/05/2006	15,00	15,00	4
Ouganda	DFCU LEASING GLOBAL LOAN II	28/06/2006	10,00	6,00	11
Op. régionale – Afrique de l'Est	EADB REGIONAL FINANCE FACILITY *	17/11/2006	25,00	0,00	0
Op. régionale – Pacifique	PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II (National Bank of Palau)	05/12/2006	5,00	2,95	41
République dominicaine	SMALL ENTERPRISES GLOBAL LOAN	19/12/2006	3,20	4,00	7 800
République dominicaine	ADEMI V B	19/12/2006	3,00	4,00	234
Rwanda	RW – GL II PRIVATE SECTOR SUPPORT A	21/12/2006	3,00	3,00	4
Ghana	GHANA FINANCIAL SECTOR GLOBAL LOAN II B	22/12/2006	15,00	12,07	6
Rwanda	RW – GL II PRIVATE SECTOR SUPPORT B	02/02/2007	7,00	7,02	17
Op. régionale – Pacifique	PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II B (Development Bank of Niue)*	23/02/2007	2,00	0,00	0
Gabon	PRÊT GLOBAL III (GABON) *	07/05/2007	7,00	0,00	0
Cameroun	PRÊT GLOBAL PRO-PME II	28/06/2007	4,00	4,00	30
Ouganda	PEFF-UGANDA	31/08/2007	30,00	20,92	30
Kenya	PRIVATE ENTERPRISE FINANCE FACILITY *	07/12/2007	20,00	0,00	0
Trinité-et-Tobago	CLICO GLOBAL LOAN B *	21/12/2007	10,00	0,00	0
Malawi	MALAWI GLOBAL LOAN III	04/06/2008	15,00	5,84	4
République dominicaine	DR FINANCING FACILITY	12/08/2008	5,00	5,00	9 600
République dominicaine	DR FINANCING FACILITY B	12/08/2008	10,00	10,00	888
République dominicaine	DR FINANCING FACILITY C	12/08/2008	3,50	3,50	3 579
Zambie	CAPITAL INVESTMENT LINE GL III	26/11/2008	20,00	0,89	1
Niger	NIGER – PG SECTEUR FINANCIER III	19/12/2008	8,00	6,67	20
Op. régionale – ACP	EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS III	08/05/2009	90,00	16,83	2
Op. régionale – Afrique centrale	BDEAC PRÊT GLOBAL IV *	26/08/2009	25,00	0,00	0
Rwanda	RWANDA GL III – PRIVATE SECTOR SUPPORT	05/10/2009	5,00	3,81	4
Op. régionale – Pacifique	PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II C *	20/10/2009	3,00	0,00	0
Sainte-Lucie	BANK OF SAINT LUCIA GLOBAL LOAN II	18/12/2009	9,98	2,28	3
Op. régionale – Pacifique	PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II D	15/02/2010	5,00	2,97	12
Cameroun	PRÊT GLOBAL PRO-PME III (CAMEROUN)	28/06/2010	5,00	5,00	23
Op. régionale – Pacifique	PACIFIC ISLANDS FINANCING FACILITY II E	30/08/2010	4,00	0,81	6
République dominicaine	ADEMI RURAL MICROFINANCE	01/11/2010	7,00	0,00	0
République démocratique du Congo	RAWBANK LINE OF CREDIT (DRC) *	03/11/2010	5,00	0,00	0
Op. régionale – ACP	EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS IV	08/12/2010	90,00	0,00	0
Ouganda	PRIVATE ENTERPRISE FINANCE FACILITY II	20/12/2010	40,00	40,08	56
Rwanda	RWANDA PRIVATE SECTOR SUPPORT FACILITY	19/09/2011	8,00	0,00	0

PAYS ACP					
Pays	Dénomination	Date de signature	Montant signé	Montant affecté	Nombre d'affectations
République dominicaine	DR FINANCING FACILITY D	10/10/2011	3,50	3,50	1
Haïti	SOFIHDES GL III	28/10/2011	5,00	5,00	32
Haïti	ACME HAITI LOCAL CURRENCY LOAN	28/11/2011	3,00	0,00	0
Kenya	PEFF II KENYA A	16/12/2011	7,00	7,00	11
Maurice	MAURITIUS LEASING LINE OF CREDIT *	19/12/2011	5,00	0,00	0
République dominicaine	DR MICROFINANCE FACILITY II	20/12/2011	6,00	6,00	1
Ghana	UT BANK GLOBAL LOAN	20/12/2011	8,00	8,00	7
Kenya	PEFF II KENYA B	21/12/2011	6,50	3,20	5
République dominicaine	DR MICROFINANCE FACILITY II C	28/12/2011	6,00	0,00	0
Op. régionale – Caraïbes	CDB CLIMATE ACTION LINE OF CREDIT	29/12/2011	50,00	20,45	2
Kenya	PEFF III KENYA	11/04/2012	50,00	26,17	18
Kenya	PEFF III KENYA – B	11/04/2012	20,00	20,00	15
Seychelles	DBS GLOBAL LOAN VI	24/08/2012	5,00	2,07	78
Kenya	PEFF II KENYA / C	04/09/2012	6,50	3,00	2
Nigeria	UBA REGIONAL FACILITY	12/11/2012	50,17	6,01	1
Op. régionale – Afrique de l'Est	EADB REGIONAL FINANCE FACILITY GL II	27/12/2012	25,00	12,24	7
Nigeria	ACCESS BANK GLOBAL LOAN NIGERIA	28/12/2012	50,00	50,03	13
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF NMB TANZANIA	27/06/2013	50,00	26,38	13
Nigeria	ZENITH BANK MID-CAP LOAN *	21/08/2013	40,00	0,00	0
Nigeria	ZENITH BANK MID-CAP LOAN B	21/08/2013	20,00	20,00	5
Op. régionale – ACP	EDFI EUROPEAN FINANCING PARTNERS V	30/08/2013	90	0	0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF PRIME BANK	27/09/2013	5,00	2,11	3
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF FAMILY BANK	27/09/2013	10,00	8,00	4
Malawi	MALAWI CREDIT LINE	12/11/2013	15,00	10,41	7
Nigeria	NIGERIA SECOND TIER LOAN B	11/12/2013	50,00	15,85	4
Nigeria	NIGERIA SECOND TIER LOAN C	11/12/2013	25,00	0,00	0
Nigeria	NIGERIA SECOND TIER LOAN D	13/12/2013	25,00	0,00	0
République dominicaine	DR MICROFINANCE FACILITY II D	13/12/2013	1,00	0,00	0
Ghana	GHANA FINANCIAL SECTOR GL III A	23/12/2013	20,00	0,00	0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF I AND M RWANDA	23/12/2013	8,00	1,57	6
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF BOA TANZANIA	05/03/2014	7,00	5,74	6
Mozambique	MOZAMBIQUE FINANCIAL SECTOR LINE OF CREDIT MB	19/03/2014	5,00	4,92	10
Kenya	PEFF III KENYA – C	03/04/2014	50,00	8,58	3
Nigeria	ACCESS BANK LINE OF CREDIT NIGERIA II	12/08/2014	50,00	0,00	0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST & CENTRAL AFRICA PEFF CRANE BANK UGANDA	01/09/2014	28,00	8,74	3
Ghana	GHANA FINANCIAL SECTOR LOAN III B	06/10/2014	20,00	16,00	8
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST & CENTRAL AFRICA PEFF HFB UGANDA	28/10/2014	13,00	0,00	0
Op. régionale – Afrique de l'Est	PTA BANK - CREDIT LINE FOR SMES AND MIDCAPS	25/11/2014	64,00	0,00	0
Op. régionale – Afrique australe	PTA BANK – CREDIT LINE FOR SMES AND MIDCAPS	25/11/2014	16,00	0,00	0
Botswana	BANCABC REGIONAL FACILITY FOR SME AND MIDCAPS (B)	02/12/2014	20,00	7,57	6
Zambie	BANCABC REGIONAL FACILITY FOR SME AND MIDCAPS (Z)	04/12/2014	25,00	9,27	7
Op. régionale – Afrique	ECOBANK REGIONAL FACILITY III	19/12/2014	80,11	9,25	6
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF CRDB UGANDA	29/12/2014	20,00	0,00	0
Nigeria	NIGERIA SECOND TIER LOAN E	20/01/2015	20,00	0,00	0
Ghana	GHANA FINANCIAL SECTOR LOAN III C	05/05/2015	10,00	8,70	4
Op. régionale – Caraïbes	CARIBBEAN AND PACIFIC IMPACT FINANCE FACILITY	28/05/2015	10,00	0,00	0

PAYS ACP					
Pays	Dénomination	Date de signature	Montant signé	Montant affecté	Nombre d'affectations
Ghana	GHANA FINANCIAL SECTOR LOAN III D	08/06/2015	15,00	6,37	2
République dominicaine	DR MICROFINANCE FACILITY II E	17/09/2015	10,00	0,00	0
Zambie	FNB ZAMBIA FACILITY LOAN FOR SMES AND MIDCAPS	27/11/2015	14,00	0,00	0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST AND CENTRAL AFRICA PEFF ABC BANK	01/12/2015	5,00	0,00	0
Mozambique	MOZAMBIQUE FINANCIAL SECTOR LINE OF CREDIT MBIM	21/12/2015	20,00	0,00	0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST & CENTRAL AFRICA PEFF II NIC BANK KENYA	29/12/2015	50,00	0,00	0
Op. régionale – Afrique centrale	EAST & CENTRAL AFRICA PEFF II CRDB TANZANIA	29/12/2015	5,50	0,00	0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST & CENTRAL AFRICA PEFF II CRDB TANZANIA	29/12/2015	49,50	0,00	0
Op. régionale – Afrique centrale	EAST & CENTRAL AFRICA PEFF II FAMILY BANK KENYA	29/12/2015	3,00	0,00	0
Op. régionale – Afrique de l'Est	EAST & CENTRAL AFRICA PEFF II FAMILY BANK KENYA	29/12/2015	27,00	0,00	0
RESSOURCES PROPRES					
Op. régionale – Afrique de l'Ouest	BOAD PG IV A	10/12/2004	25,00	25,00	6
Maurice	SBM GLOBAL LOAN	28/07/2005	20,00	20,00	4
Op. régionale – Caraïbes	CARIBBEAN DEV BANK III FACILITY	22/12/2005	40,00	39,98	9
Ghana	GHANA FINANCIAL SECTOR GLOBAL LOAN II C	22/12/2006	40,00	10,73	3
Op. régionale – Caraïbes	DFL REGIONAL SME	22/12/2008	9,00	4,40	9
Dominique	AIDBANK LINE OF CREDIT III A	14/07/2010	7,00	7,00	22
Dominique	AIDBANK LINE OF CREDIT III B	20/09/2010	1,00	0,00	0
Saint-Christophe-et-Niévès	DBSKN LINE OF CREDIT IV A *	17/12/2010	5,24	0,00	0
Saint-Christophe-et-Niévès	DBSKN LINE OF CREDIT IV - B *	17/12/2010	0,75	0,00	0
Maurice	SBM LINE OF CREDIT II	16/05/2011	30,00	26,67	26
Op. régionale – Afrique de l'Ouest	BOAD PG V A	15/06/2011	30,00	15,00	3
Op. régionale – Afrique de l'Ouest	BOAD PG V B	15/06/2011	30,00	30,00	6
	Total pour les pays ACP		2 403,45	928,01	23232

PTOM					
Pays	Dénomination	Date de signature	Montant signé	Montant affecté	Nombre d'affectations
FACILITÉ D'INVESTISSEMENT					
Nouvelle-Calédonie	BCI – LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENTALE	29/11/2007	5,00	5,00	3
Polynésie française	SOCREDO LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENT	10/12/2007	5,00	3,83	8
Op. régionale – PTOM	OCTS FINANCING FACILITY *	09/05/2008	10,00	0,00	0
Nouvelle-Calédonie	NC-LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENTALE II *	08/07/2010	10,00	0,00	0
Polynésie française	SOCREDO LIGNE ENVIRONNEMENTALE II	09/07/2010	5,00	5,00	11
Polynésie française	BANQUE DE TAHITI GLOBAL LOAN	22/03/2013	8,00	8,00	14
Polynésie française	SOCREDO GLOBAL LOAN VI B	18/11/2013	10,00	5,50	10
Polynésie française	BANQUE DE TAHITI LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENTALE	15/10/2014	8,00	2,90	7
Polynésie française	BANQUE DE TAHITI LIGNE DE CRÉDIT MICROFINANCE	15/10/2014	6,00	0,00	0
RESSOURCES PROPRES					
Polynésie française	SOCGEN – LIGNE DE CRÉDIT ENVIRONNEMENTALE *	19/10/2009	10,00	0,00	0
Polynésie française	SOCREDO GLOBAL LOAN VI A	18/11/2013	22,50	14,12	14
	Total pour les PTOM		99,50	44,35	67

* contrat annulé après la signature.

7. Évolution de la ventilation des prêts depuis la création de la Facilité d'investissement

SIGNATURES CUMULÉES FI COTONOU ET RESSOURCES PROPRES (ACP + PTOM) (1.4.2003 – 31.12.2015)

Répartition par secteur

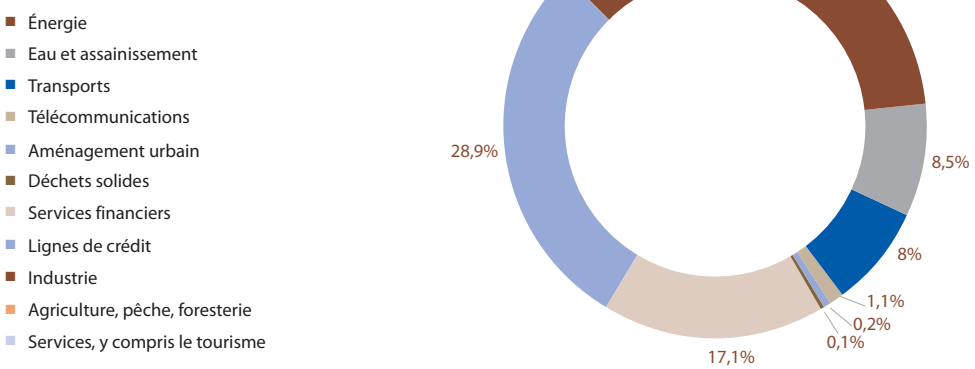

Répartition par secteur et par région

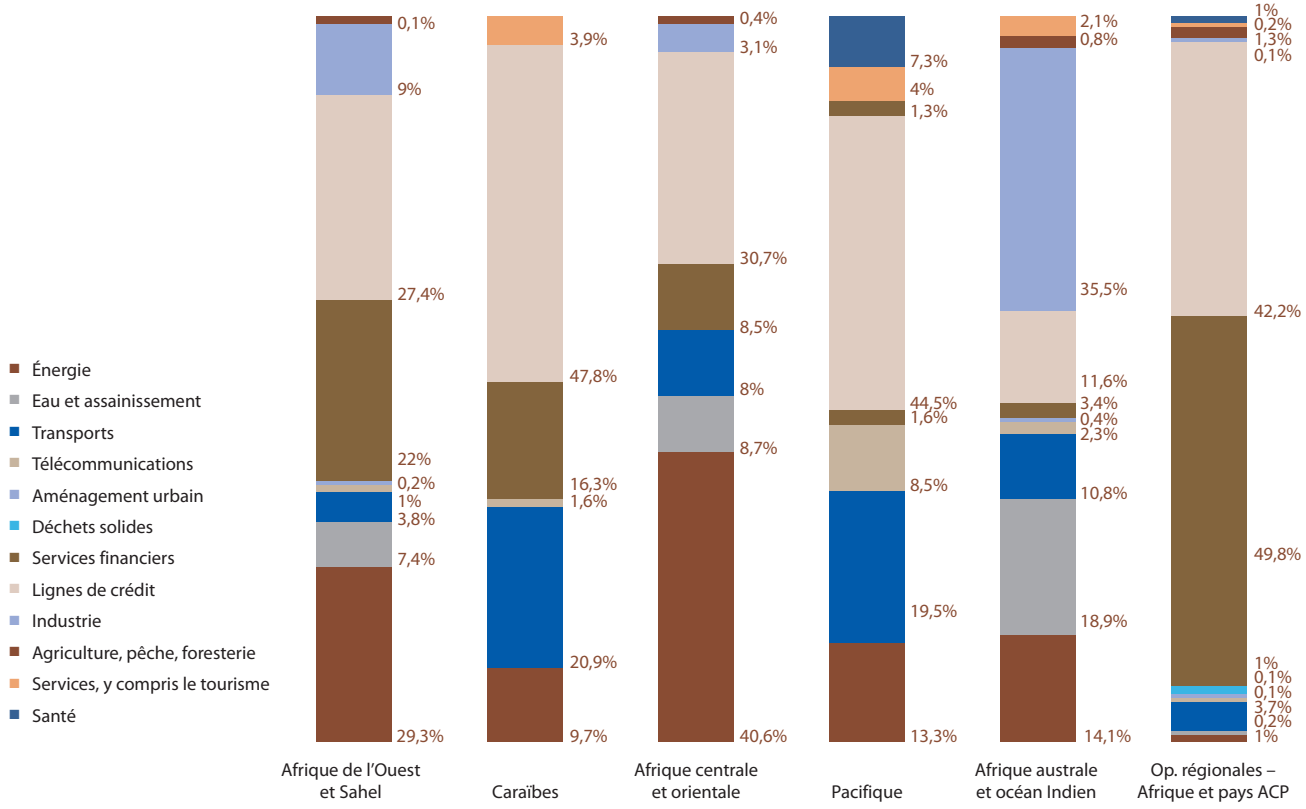

Répartition par région

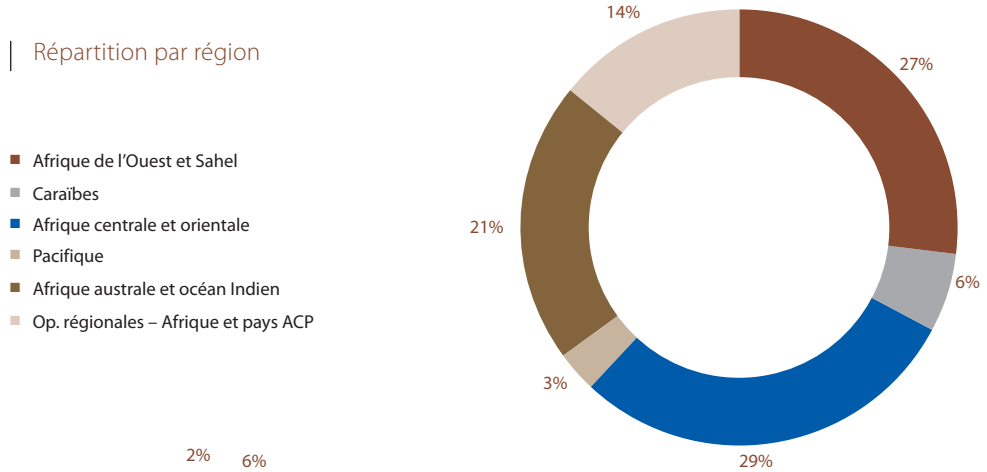

Répartition par instrument financier

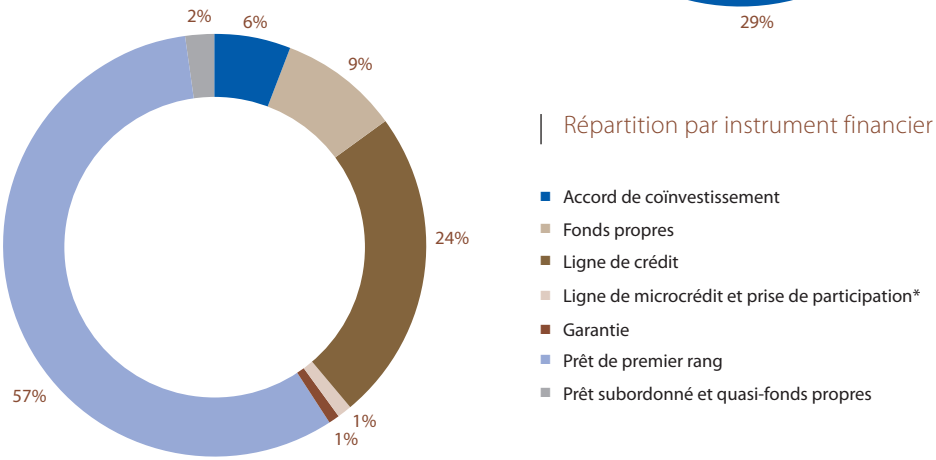

Ventilation Facilité d'investissement et ressources propres de la BEI

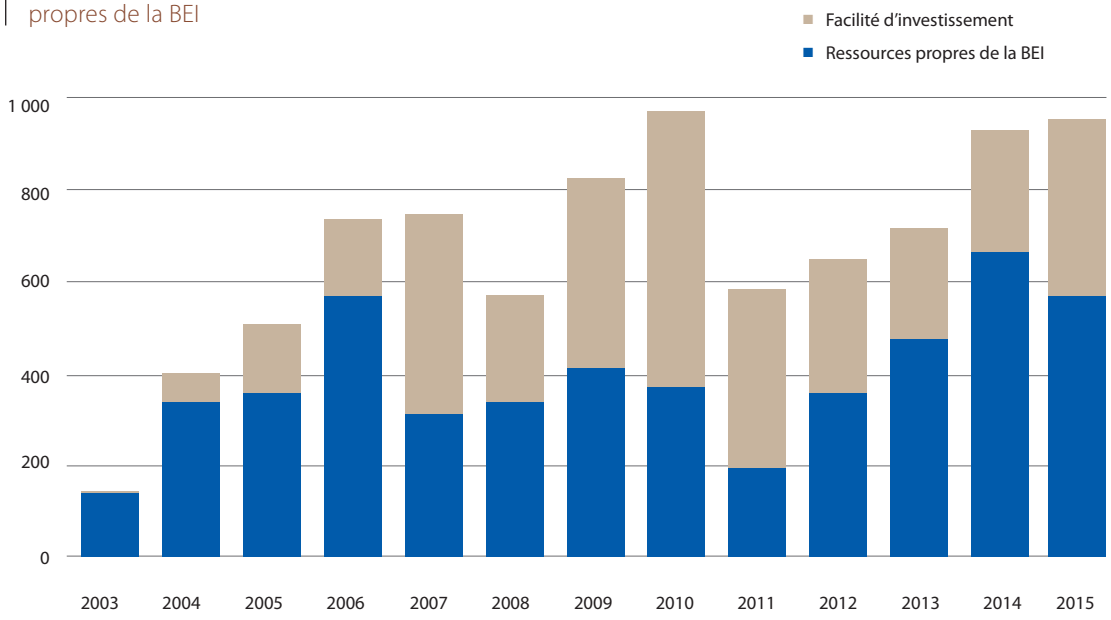

8. Adresses de la BEI

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg

+352 43 79-1
+352 437704

www.bei.org/acp – **info@eib.org**

EIBtheEUbank
facebook.com/EuropeanInvestmentBank
youtube.com/EIBtheEUbank

Bureaux régionaux extérieurs dans les pays ACP et les PTOM

Caraïbes - République dominicaine

1063, Ave. Abraham Lincoln,
Ensanche Serrallés
Santo Domingo

+1 8094734496
+1 8094734031
caribbeanoffice@eib.org

Afrique centrale et orientale - Nairobi

Africa Re Centre, 5th Floor,
Hospital Road, PO Box 40193
KE-00100 Nairobi

+254 202735260
+254 202713278
nairobioffice@eib.org

Pacifique - Sydney

Level 32
88 Phillip Street
Sydney NSW 2000
Australia

+61 282110536
+61 282110538
pacificoffice@eib.org

Afrique australe et océan Indien - Tshwane, Pretoria

5, Greenpark Estate
27, George Storrar Drive
Groenkloof 0181, Tshwane Pretoria
South Africa

+27 124250460
+27 124250470
southernafricaoffice@eib.org

Afrique occidentale et Sahel - Dakar

3, rue du Docteur Roux
BP 6935 Dakar-Plateau
Sénégal

+221 338894300
+221 338429712
dakaroffice@eib.org

La BEI remercie les promoteurs et fournisseurs suivants pour les prises de vues illustrant ce rapport :

© EIB Photolibrary, © Shutterstock, © Europaid, © Novastar, © Pamiga, © Omnicane, © Istock.com/Ivorr, © ADA/Andrés Lejona, © AFDB/BAD.

Présentation : EIB GraphicTeam.

Imprimé par l'Imprimerie centrale sur papier MagnoSatin au moyen d'encres à base d'huiles végétales. Le papier utilisé, certifié conformément aux règles du Forest Stewardship (FSC), est composé à 100 % de fibres vierges (dont au moins 50 % issues de bois provenant de forêts bien gérées).

MIX
Paper from responsible sources
FSC® C103749

Banque européenne d'investissement

La banque de l'UE

Banque européenne d'investissement
98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
+352 4379-1
+352 437704
www.bei.org – **info@bei.org**

Rapport annuel 2015

sur les activités de la BEI en Afrique, dans les Caraïbes et le Pacifique ainsi que dans les pays et territoires d'outre-mer

© EIB 04/2016 print: QH-AG-16-001-FR-C ISBN 978-92-861-2677-2 ISSN 1725-9258 doi:10.2867/619767
digital: QH-AG-16-001-FR-N ISBN 978-92-861-2679-6 ISSN 2443-6836 doi:10.2867/551510 © EIB GraphicTeam